La Philologie Wallonne en 1940

par Jean Haust, Elisée Legros, Maurice Piron et Louis Remacle.

Bibliographie (1).

- 1. JEAN HAUST, ELISÉE LEGROS, MAURICE PIRON et LOUIS REMACLE. La Philologie Wallonne en 1939 (BTop., XIV, 323-410). Chronique, contenant 131 nos, la plupart avec des notes critiques. Année exceptionnellement féconde, suivie d'une année creuse!
- 2. Annuaire de la Société de Littérature wallonne, 1935-1936, nº 34 (paru en 1940); in-12, 203 p. Documents administratifs, avec notice bio-bibliographique sur Alph. Maréchal (1856-1936), par J. Feller; sur Fernand Danhaive (1889-1935), Alph. Hanon de Louvet (1853-1935), Albert Robert dit Berthalor (1864-1936), par Jos. Closset.
- (1) Abréviations: AHL = Annuaire d'Histoire Liégeoise; BD = Bull. du Dict. wallon; BIAL = Bull. de l'Institut Archéologique Liégeois; BSW et ASW = Bull. et Annuaire de la Soc. de Litt. Wallonne; BTop. = Bull. de la Comm. Royale de Toponymie et de Dialectologie; DBR = Dialectes belgo-romans; DL = Dict. liégeois de J. HAUST; EMVW = Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne; FEW = Franz. Etym. Wört. de W. von Wartburg; RbPhH = Revue belge de Philologie et d'Histoire; Etym. w. et fr. = J. Haust, Etymologies wallonnes et françaises (1923); REW = Romanisches Etymologisches Wörterbuch de Meyer-Lübke, 3° éd.; c. r. = compte rendu; w. = wallon. Pour les sigles des communes de la Wallonie, voir la Carte de J. M. Remouchamps, BTop., IX, 211-270.

- 3. Jean Haust. Antoine Gosselin (1865-1940), de Stambruges. Notice nécrologique avec bibliographie succincte (BTop., XIV, p. 29-31).
- **4.** K. SNEYDERS DE VOGEL: c. r. des *Mélanges J. Haust*, in « Museum », 47, p. 339-340 (1939); cf. BTop., XIV, 325.

Textes anciens. Documents. Études diverses.

- 5. [K. HEILEMANN. Der Wortschatz von Georges Chastellain (cf. BTop., XII, p. 379).] c. r. par Noël Dupire (Z. f. rom. Phil., 60, p. 272-281).
- 5bis. Régestes de la Cité de Liège. Annexe au t. IV: Glossaire philologique des textes germaniques des t. I-IV, par René Verdeyen. (Liège, 1940; in-4°, 94 p.). Ce savant répertoire, où abondent les notes critiques, intéresse au premier chef les germanistes: ils y trouveront des matériaux inédits, tirés de textes du XIV° et du XV° siècle. Les romanistes pourront y étudier la pénétration du roman dans les chancelleries étrangères. Cette influence paraît assez considérable. Rien que pour la lettrine A, on relève affixirt, alligeren, appellacie, appointement, archier, armee, arreste, arresteyren, artilgerie, assyse, avertiren. A signaler, p. 91, une dissertation sur le sens du mot oratoer. [J. H.]
- 6. Ed. Poncelet et Em. Fairon. Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège [4e série]. (AHL, t. II, no 3; p. 203-267; 1940). Comprend les Porteurs et les Brasseurs: liste copieuse des registres conservés dans les fonds des 32 bons métiers et des actes provenant de fonds divers. Jusqu'à présent, onze métiers sont inventoriés de la sorte. Le travail assumé par nos deux savants archivistes avance méthodiquement. Il fournira la base solide d'une édition critique, aussi complète

que possible, des chartes et documents concernant les Métiers de l'ancien Pays de Liège. [J. H.]

- 7. Ed. Poncelet. Le combat du faubourg Saint-Léonard, à Liège, 27 octobre 1468. (AHL, t. II, n° 3, p. 268-295; 1940).

 Dans une sortie nocturne des Liégeois assiégés, Colart de Vendegies, homme d'armes du duc de Bourgogne, disparut sans laisser de trace. Peu après, ses héritiers demandèrent à faire la preuve de sa mort. E. Poncelet expose les faits dans une excellente introduction, puis il édite les dépositions des huit témoins qui furent cités au procès. Document historique d'autant plus précieux que l'original, conservé aux Archives de Mons, a été détruit dans l'incendie du 14 mai 1940. En note, l'éditeur relève certains termes, notamment les inédits desparquiez (séparés) et embruequié (souillé de boue), pp. 284 et 290. On peut ajouter « crennequeniers que on dist hedars », p. 279; cf. God. hedart « sorte de cheval vif et léger ». [J. H.]
- 8. Fr. Blockmans. Eenige nieuwe gegevens over de Gentsche Draperie, 1120-1313. (Bull. Comm. R. d'Hist., 1939, t. CIV, p. 195-260). Contient plusieurs actes en langue romane, entre autres un règlement de la maletote à Gand (p. 248-257). Certains mots auraient mérité une glose, par exemple : « une verge de vin Rynois » (p. 250); « cascune halstre de ble » (p. 251; néerl. halster demisetier); des noms de poissons : bout, moleneres (— meuniers), gorniaus (cf. God. gornal), quincvich (p. 253); « [poissons] qu'on apporte en bomes... ou qui viennent en wittes » (ib.); etc. L'édition d'un document ancien devrait mettre sous les yeux du lecteur un texte aussi intelligible que possible; à cet égard, la collaboration d'un philologue compétent sera toujours des plus utiles. [J. H.]
- 9. Ed. Poncelet. Une paix de ligrage au duché de Brabant en 1264. (Bull. Comm. R. d'Hist., 1940, t. CV,

- 10. Léon Halkin. La maison des Bons-Enfants de Liège. (BIAL, 1940, t. 64). Aux Annexes, p. 45-49, un testament de mars 1272, n. st. (original sur parchemin, Chartrier des Dominicains, AEL). Signalons une fois de plus qu'on ne peut guère tirer parti d'un texte édité de façon aussi sommaire, sans aucun éclaircissement philologique. La leçon ne paraît pas toujours sûre, à en juger par « [couvent] Dainvieres », p. 47, pour d'Aivvieres. [J. H.]
- 11. Le Vade-mecum de Philologie et Littérature wallonnes de M. Valkhoff (cf. BTop., XIII, p. 151-172 et p. 213) a fait, en 1940, l'objet de c. r. d'Elise Richter et de Carlo Tagliavani, dans « Archivum romanicum », XXIV, p. 309-313;— et de G. Bárczi dans « Literaturblatt für german. und roman. Philologie », LXI, col. 161-162. Cette dernière recension est remarquable.

Détachons-en les passages les plus significatifs :

Quant à la question de la frontière linguistique germano-romane, sans pouvoir entrer dans le détail, nous trouvons que, malgré la critique perspicace dont l'auteur fait preuve, il exagère, adoptant les conclusions de Steinbach, Gamillscheg, Helbok et Petri, l'importance du reste incontestable des Germains en terre wallonne. Pour les recherches de cette nature, il faudrait à notre avis une méthode plus rigoureuse et moins hâtive que celle suivie par les sources en question.

G. B. consacre la majeure partie de son article à discuter la « question épineuse de la wallonicité des textes du moyen âge » abordée par M. Valkhoff:

Nous ne pouvons qu'approuver ses réserves au sujet de la localisation des textes de la première période (Eulalie, Jonas, S^t Léger), mais le terme « wallonisant » appliqué à ces œuvres n'est pas heureux, puisqu'il fait penser à du francien métissé d'éléments wallons, ce qui n'est certes pas le cas...

En revanche, nous ne pouvons pas admettre avec l'auteur que les textes littéraires de la seconde période [de la fin du XIIe s. au XVel soient des textes wallons émaillés de quelques formes franciennes. Le langage de ces textes représente à notre avis très clairement non pas le wallon, le dialecte, mais le français régional de Wallonie, contenant des éléments dialectaux de toute catégorie en nombre varié et dépendant du degré de culture française de l'auteur ou du copiste. Ces éléments offrent en général des indications suffisantes pour qu'on puisse attribuer le texte approximativement à telle ou telle région, sans toutefois transformer en dialecte ce qui est français par le fond et par l'intention de son auteur (1). Telle de ces œuvres (p. ex. le Poème moral), malgré les traits qui décèlent la région wallonne, sont remarquables par leur français élégant et correct. Il serait aussi téméraire d'y voir du dialecte pur ou légèrement francisé que de considérer comme wallon le français cocasse et barbare de Tâtî ou de Golzau ou celui de Les ceux de chez nous. La question ne peut être résolue séparément pour chacune des œuvres qu'à base d'une statistique confrontant tous les phénomènes phonétiques, morphologiques, etc. ressortissant au français (francien), éventuellement picardisé, d'une part, et au wallon d'autre part, en tenant largement compte des archaïsmes toujours caractéristiques pour un langage régional. L'étude de ces textes est importante pour le wallon aussi, mais elle pourra surtout servir à établir l'histoire du français régional de Wallonie, problème fort curieux, mais entièrement négligé.

Sans être tout à fait neuve, cette opinion du professeur de Budapest nous intéresse au plus haut point : G. B. est l'un des premiers romanistes qui, en dehors de nos frontières, réagit contre le mythe classique d'une littérature en ancien wallon. [M. P.]

^{(1) [}A mon sens, les auteurs régionaux du moyen âge ont eu plutôt l'intention d'employer une langue écrite opposée à un « vulgaire oral » dont ils se détournaient : à preuve le travail d'adaptation linguistique qui inspire leurs créations analogiques et leurs hypercorrectismes. Que cette langue écrite, d'autre part, soit de base francienne ou franco-picarde, cela n'est pas douteux. — M. P.]

12. RITA LEJEUNE. Définition de la littérature wallonne. (Extrait de « Neophilologus », XXVI, p. 81-99). — Sujet traité par l'auteur dans sa leçon d'ouverture du « cours d'Histoire de la Littérature wallonne » à l'Université de Liège, en mars 1939. Soit dit sans ambages, c'est bien malgré moi que R. L. a recueilli cette partie de ma succession. La chaire susdite, créée en 1920 pour l'éminent dialectologue J. Feller, revenait de droit à un spécialiste de la philologie wallonne. Or R. L. n'avait jamais cultivé cette discipline spéciale; elle n'avait même pas suivi les cours de wallon. La vacance d'une chaire d'Université fut son chemin de Damas, et les officiels, mal éclairés, crurent que son bagage de médiéviste la rendait digna wallonizare... Je le regrette, et je regrette aussi que la lecture de cette leçon ne m'incline pas à modifier mon premier sentiment.

Les nouveaux balais, dit le spot liégeois, balaient volontiers. R. L. balaie avec zèle la doctrine de ses deux prédécesseurs. Elle soutient l'absolue « réalité » des lettres wallonnes au moyen âge, contre J. Feller qui, dans notre Bulletin de 1931, a magistralement démontré le contraire(1). Mais, dès le début, son érudition de fraîche date lui joue de vilains tours. Pour R. L., c'est de Bayot (éditeur du Poème moral en 1929) que part « le mouvement qui tend à enlever aux textes anciens de Wallonie leur qualité de textes wallons pour en faire plutôt des textes de français régional » (p. 82). — « Peu après (poursuit-elle), en 1931, l'éminent wallonisant que fut J. Feller allait, en invoquant Bayot [!], généraliser son doute et l'appliquer, indistinctement, à tous les textes de Wallonie antérieurs au XVIIe siècle » (2). — Pauvres amis Bayot et Feller! s'ils

(1) J. FELLER, Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen âge (BTop., V, p. 33-92).
(2) Cette erreur fait son chemin. On la retrouve dans un récent

⁽²⁾ Cette erreur fait son chemin. On la retrouve dans un récent article d'O. Jodogne (Revue des langues vivantes, VII, p. 133, 1941).

étaient encore là, que diraient-ils de cette façon d'écrire l'histoire? R. L. devrait savoir que, dès 1901, Feller exprimait son avis sur la question : « A peu près tout ce qu'on donne comme wallon des chroniques, des histoires et des myroirs composés en Wallonie, a voulu être écrit en français et n'est wallon que dans certaines expressions et par intermittence » (BSW, 41, p. 6). Elle devrait savoir surtout qu'en 1911, il dénonçait « la confusion qui proclame écrites en dialecte wallon des œuvres écrites en pays wallon, des œuvres où il n'y a du wallon que par intermittence » (BD, 6, p. 119). — La vérité est que Feller a longuement mûri les idées originales qu'il développe en 1931 et dont on ne peut, sans injustice, lui dénier le mérite.

Avec non moins de légèreté, R. L. me fait l'honneur de m'appeler à sa rescousse : « M. Haust, dit-elle p. 83, n'a jamais souscrit aux vues outrancières de son collègue. » — Pas de chance! Elle devrait pourtant savoir que, dans ma chronique de 1932 (BTop., VI, 251), après avoir résumé la dissertation de Feller, je concluais sans restriction : « La thèse de M. F., c'est l'évidence même, de l'avis de M. Roques (Romania, 1931, t. 67, p. 590). Certes, mais nous sommes en province, où l'on retarde toujours un peu, et l'on doit savoir gré à M. F. d'avoir abondamment démontré cette vérité. » — Quoi de plus catégorique?

Et veut-on savoir pourquoi R. L. me croyait de son bord? C'est parce que (p. 83, n.) j'ai fait des recherches sur l'ancien wallon et que, dans mes recensions annuelles, je n'ai cessé de faire une place au wallon médiéval. — Raisons puériles. Je parle ici, chaque année, de tout ce qui, de loin ou de près, y compris le français régional, intéresse la philologie wallonne. Si je publie des Notes d'ancien wallon, c'est pour contribuer à l'étude de notre ancien dialecte, dont personne ne nie l'existence (ne pas confondre

langue et littérature!), mais qu'il faut péniblement démêler dans un fouillis de formes hétéroclites, pour l'expliquer à la lumière du dialecte moderne. J'ai édité récemment un Médicinaire liégeois du XIIIe siècle, ainsi dénommé parce qu'il provient de Liège: il n'est pas écrit en liégeois, mais on y découvre des traits qui décèlent l'origine liégeoise du scribe. Tout cela concorde avec les vues de Feller, qui sont d'ailleurs les miennes depuis longtemps.

Les critiques adressées à Feller sont parfois désarmantes. Lorsqu'il écrit que les dialectes ont déjà au XIIIe siècle « la plupart des traits originaux qui constituent leur individualité », R. L. croit que l'auteur se contredit lui-même. Dans ce cas, dit-elle, « comment cette individualité a-t-elle pu être constatée, sinon par les textes dont nous disposons? Autrement dit, on n'a pu établir les traits originaux du wallon du XIIIe siècle qu'avec les textes wallons du XIIIe » (p. 88). Voilà qui lui paraît péremptoire! Mais c'est ne rien comprendre à l'exposé nuancé de Feller, qui démontre précisément que la langue de nos vieux auteurs renferme, entre autres éléments, des wallonismes de grammaire et des formes analogiques révélant, dès le XIIIe siècle, l'existence d'un certain nombre de traits wallons.

Ailleurs, on déforme sa pensée. On prétend, par exemple, qu'il parle de « l'impossibilité, pour la Wallonie, de produire, du XIIe au XVIIe siècle, des œuvres wallonnes » (p. 85). FELLER constate simplement que le wallon comme tel ne s'écrivait pas alors, et il explique le fait.

« Feller s'est surtout placé au point de vue du dialectologue » (p. 84). — Évidemment! et tout le nœud de la question est là : à quel autre point de vue devait-il donc se placer pour montrer que nos textes du moyen âge ne sont pas dialectaux? — Là-dessus, on regrette, dans l'article de Feller, « l'absence de considérations historiques »

(p. 87). Mais, ici, des considérations de l'espèce seront toujours secondaires : le véritable problème est d'ordre linguistique ; la seule méthode qui s'impose, c'est l'analyse de la *langue* des textes (1).

L'histoire tient une bonne place dans cette leçon. On insiste notamment sur la vitalité et l'influence des écoles liégeoises avant le XIIIe siècle, sur la « tradition locale florissante » qui devait imprégner nos premiers auteurs romans (p. 86). Mais cette tradition locale est purement latine et le rayonnement des écoles liégeoises est antérieur à 1150 (2); bientôt, il décline; au début du XIIIe siècle, il a vécu pour jamais. Or c'est précisément alors (fin du XIIe siècle au plus tôt) qu'apparaissent en Wallonie les œuvres que l'on qualifie de « wallonnes ». Leur naissance n'est pas « conditionnée » (p. 93) historiquement par les écoles liégeoises et il faut en rabattre sur « l'atmosphère où baignent ces œuvres » (p. 86). — On nous dit encore que les productions pieuses de ces auteurs visaient surtout « à l'édification d'une clientèle régionale » (ib.). Mais rien n'est plus cosmopolite que la piété et il n'existe pas de langue moins régionale que celle des livres d'édification.

La « langue centrale », poursuit-on, n'exerça guère son rayonnement à cette époque : ceux qui parlent de son influence déterminante « sur les débuts de l'ancienne littérature wallonne n'ont pas toujours tenu un compte exact

(1) La dissertation de Feller a reçu naguère un complément décisif, dans l'article des « Mélanges Haust », p. 311-328, où L. Remacle étudie la langue d'un registre stavelotain de 1393, en se

plaçant au point de vue du wallon parlé.

⁽²⁾ Après cette date, on n'en trouve plus trace parmi les nombreux témoignages signalés par Félix Rousseau, chapitre IV de son excellent ouvrage La Meuse et le pays mosan... (Namur, 1930).

— On rectifiera toutefois ce qui est dit, p. 166, de l'apparition chez nous des premières œuvres romanes : l'hypothèse de Suchiera attribuant le Saint-Léger (X° siècle) à la Wallonie est abandonnée, et aucune des versions françaises de la geste des Quatre Fils Aymon ne trahit une origine wallonne.

des données géographiques, historiques et culturelles du pays wallon » (p. 87). — Possible, mais ils tiennent surtout compte des taits. Et aussi des données psychologiques sur lesquelles Feller insiste en connaisseur (p. 50-62) et dont R. L. se garde bien de parler. Au surplus, M. WILMOTTE reconnaît que, dans nos premiers textes littéraires, « l'influence centrale se marque déjà en traits déroutants » (1). Citons encore ce petit « roman » historique (p. 89):

... cent cinquante ans environ séparent la dernière œuvre wallonne signalée au moyen âge (Chronique de Floreffe, vers 1462) et la première poésie retrouvée du XVIIe (Ode de 1622). Et pourquoi ce silence obstiné de nos lettres dialectales? C'est que ces 150 ans marquent, pour le pays de Liège, une des périodes les plus désespérées de son histoire ; la fin du XVe siècle a vu le sac de Dinantet la destruction presque complète de la cité de Liège par Charles le Téméraire... Et pendant le XVIe siècle, ce ne seront que luttes politiques, guerres intestines, labeur acharné pour amener un renouveau politique et économique. Une cité, un pays qui ne se sauvent de l'anéantissement que par un miracle de volonté sontnaturellement peu enclins au culte des belles-lettres.

R. L. a-t-elle lu le préambule de la Chronique de Florette. reproduit par Wilmotte, Etudes de phil. w., p. 249? Elle aurait vu que l'auteur de « la dernière œuvre wallonne du moven âge » annonce son intention « de faire et rimoier en rude franchois ung petit traittié ». Il présente son ouvrage à l'abbé de Floreffe, persuadé, dit-il, « que vous et cheulx de la langue tyoise pourront prendre alcune recreation et plaisance en lisant ce franchois ». C'est tout à fait significatif. — Mais que vaut la raison alléguée pour expliquer « le silence obstiné de nos lettres dialectales » pendant un siècle et demi? Les historiens nous disent que

⁽¹⁾ Par exemple, dit-il, dans le Poème moral (vers l'an 1200), « g=w germ. dans gardeir, etc. » (Le Wallon, p. 23, n. 3). Il s'agit là d'un trait tout à fait caractéristique. — Ajoutons que, d'après Nyrop, I 24, « l'histoire détaillée de l'influence du francien est encore à faire ».

la cité « anéantie » reprit très vite le cours de sa vie normale ; que, déjà sous Erard de la Marck (1505-1538), la vie littéraire eut un nouvel éclat ; que le XVIe siècle, pour Liège, fut une période de grande prospérité économique et de culture intellectuelle (1). Fait capital, en plein XVIe siècle, le pays de Liège connut une pléiade d'écrivains français (2). Dès lors, les causes invoquées pour expliquer le silence des lettres dialectales expliqueront-elles aussi cette floraison des lettres françaises?...

Quant aux écrits (bien wallons ceux-là!) du XVIIe siècle, pour R. L., c'est la « continuation » des œuvres antérieures. Cette énormité, on l'appelle « une conception scientifique, justifiée par les données de l'histoire » (p. 90). Mais, pour tout esprit non prévenu, un abîme sépare la Chronique (franchoise) de 1462 et l'Ode (liégeoise) de 1620!

Au besoin, R. L. joue sur les mots. A l'éditeur du *Poème moral*, qui constatait que le dialecte de cette œuvre est « un dialecte littéraire » dont l'auteur « élimine les particularités locales trop accusées », elle réplique insidieusement : « Nous savions qu'une œuvre littéraire est toujours écrite dans un dialecte littéraire » (p. 92). — Le tout est de s'entendre sur cette épithète (3). Il est vrai que, pour

⁽¹⁾ F. Magnette, Précis d'histoire liégeoise, 2e éd., p. 153, 173, 183; — BIAL, t. 42, article d'Em. Fairon; t. 57, p. 202, article d'Eug. Polain; etc.

⁽²⁾ R. L. paraît ignorer l'anthologie de H. Helbig, Fleurs des vieux poètes liégeois (Liège, 1859), qui groupe des textes de 1550 à 1650.

⁽³⁾ L. Remacle a pu dire avec raison de nos anciens documents d'archives qu'ils sont écrits « dans une langue littéraire » où le français domine (Mélanges Haust, p. 324); ce ne sont pourtant pas des œuvres littéraires.

La corrélation établie par R. L. — entre œuvre et dialecte (disons plutôt langue) — est fausse : comme l'exemple cité le montre, une langue littéraire peut ne pas être celle d'un littérateur, tandis qu'un poème ou un conte pourront être composés dans une langue que l'on qualifiera simplement de langue écrite et non de langue littéraire. Strictement, cette dernière expression doit être réservée à un état

R. L., tout est langue littéraire. Et elle commet, à ce sujet, une confusion bizarre. Si nous saisissons bien sa pensée, son argumentation, débarrassée des formes entortillées qu'elle affectionne, paraît être celle-ci. On est unanime à reconnaître que nos textes du moyen âge ne sont pas du patois populaire; que leur langue; au contraire, est artificielle et accueillante aux emprunts savants. Ce caractère « littéraire » n'est-il pas aussi celui de maintes œuvres dialectales modernes? Pourtant, de ce qu'elles renferment des éléments allogènes, on ne songe pas à en contester la wallonicité. Dès lors, « il n'y a pas lieu de se montrer plus rigoriste pour les œuvres wallonnes du moyen âge » (p. 92). — Raisonnement des plus spécieux. On le voit bien quand R. L. écrit, p. 88:

Ne composent-ils pas en dialecte littéraire les auteurs liégeois du sonnet et de l'ode au XVIIe siècle? La moralité franco-wallonne de la même époque ne fourmille-t-elle pas de mots et de tournures empruntés au français? Et les Noëls wallons du XVIIIe siècle? Et aujourd'hui encore, jusqu'où les œuvres d'un Henri Simon, d'un Marcel Launay, d'un Joseph Mignolet calquent-elles fidèlement un parler populaire?

Que d'erreurs et de confusions! Mettons hors cause nos auteurs du XVIIe siècle, dont le dialecte semble bien ne s'écarter de l'usage du peuple que dans la mesure où l'emploi du vers et de la rime diffère de la conversation courante. Quant à la partie wallonne de la Moralité et aux Noëls, on ne peut les assimiler aux textes du moyen âge. Pour R. L., les uns et les autres semblent littéraires par leurs gallicismes. Mais, tandis que, dans les anciens textes, les « gallicismes » à considérer sont avant tout

de langue écrite opposé à l'usage commun, telle la langue composite de nos anciens scribes ou greffiers, ou bien celle de certains auteurs qui, par esthétisme notamment, cherchent à styliser leur écriture, à la singulariser le plus possible. — R. L. méconnaît une distinction élémentaire faite par J. VENDRYES (*Le langage*, p. 321; cf. aussi M. Piron, dans Mélanges Haust, p. 289-290).

les traits de phonétique et de morphologie qui établissent, en fin d'analyse, la nature francienne de leur langue, dans les autres, les gallicismes — au sens propre — se réduisent à un groupe de mots, voire de tours syntaxiques empruntés au français, la morphologie et la phonétique étant sauves. Les deux cas se retrouvent d'ailleurs dans la vie linguistique de tout bilingue. Un Wallon parlant français y incorpore des wallonismes, tout comme Jean D'OUTREMEUSE; un Wallon s'exprimant dans son dialecte y mêle souvent des mots français — tout comme les auteurs des Noëls —, surtout s'il traduit des réalités peu familières au patois. Niera-t-on que le premier s'exprime en français et le second en wallon? Un auditeur s'y trompe-t-il jamais? Tout différent est le cas des auteurs wallons contemporains. H. Simon d'abord suit le plus possible le parler populaire de Liège légèrement mâtiné de sprimontois. J. MIGNOLET, en revanche, pratique un dialecte assez livresque, à la fois archaïque et francisant, littéraire à coup sûr! Enfin, M. LAUNAY écrit d'ordinaire une langue mi-liégeoise, miardennaise, compliquée, elle aussi, de ces néologismes littéraires étudiés par M. PIRON dans les « Mélanges Haust », p. 289 et ss. - R. L. a remarquablement choisi des exemples qui s'opposent.

Il s'en faut bien que tout soit clair et logique dans ses idées. — P. 88-89, après avoir déclaré que J. de Hemricourt, J. d'Outremeuse et J. de Stavelot « écrivent dans une langue tellement wallonisée (1) que l'on peut ranger leurs écrits, sans crainte d'erreur, dans la littérature wallonne », elle concède que J. d'Outremeuse, par exemple, « ne reproduit peut-être pas le patois de telle ou telle campagne, de tel ou tel milieu d'artisans de Liège à son époque », pour assurer tout aussitôt et sans sourciller, « qu'il emploie,

⁽¹⁾ Si la langue est wallonisée, elle n'est pas wallonne, mais elle contient des wallonismes. Du moins, quand on parle français...

à quelques nuances près, le patois, le dialecte, le langage enfin [gradation subtile!] dont se sert la bourgeoisie locale, lettrée, à laquelle il destine son œuvre ». Et, sans nous laisser le temps de reprendre nos esprits, elle conclut par ces lignes qui achèvent de nous étourdir : « Ce langage n'étant ni de la région française, ni de la Picardie, ni de la Lorraine (de ceci nous sommes bien sûrs), faudra-t-il s'étonner qu'on l'appelle wallon? » — Un pis-aller, quoi!

On n'est donc pas étonné de voir R. L. (p. 90) se garder « des scrupules exagérés de dialectologue... Surtout quand il s'agit, comme ici, non d'une histoire des patois wallons, mais d'une histoire de la littérature wallonne ». — Mais une histoire de la littérature wallonne ne peut être constituée que par des œuvres écrites en wallon et, d'autre part, les textes wallons se situent nécessairement à un moment de la durée historique des parlers wallons!

L'auteur se plaît aux distinctions ingénieuses. Exemple : au XIIIe siècle, dans le domaine de l'ancien français, « il s'agit moins d'une centralisation au sens exact du mot, comme ce sera le cas pour le XVe et le XVIe siècle, que d'une préoccupation, chez certains auteurs, de ne pas encombrer leurs œuvres de traits dialectaux : au prix d'une certaine surveillance de leur langue, de leur vocabulaire, de leur style, ils acquéraient ainsi une plus grande diffusion de leurs écrits » (p. 92). — On ne voit guère la différence au point de vue du résultat ; mais cette phraséologie en impose au lecteur sans défiance. Avec des subtilités, disait Fénelon, il n'y a rien qu'on ne puisse obscurcir.

Parfois un grand mot, bien savant, tient lieu de pensée : « Feller, dit-elle p. 87, considère moins les dialectes comme une réalité exprimée par des textes que comme une sorte d'épi-phénomène (1), sans considération de temps et de

⁽¹⁾ Sic, mais le trait d'union n'est peut-être qu'une coquille plaisante. Toutefois, dans ces quelques pages, il y a d'autres négligences :

lieu. » — A côté de ce jargon prétentieux (qui n'est pas de Feller, est-il besoin de le dire?), voici la naïveté : « Aux XIIe et XIIIe siècles, le wallon partage le sort de tous les dialectes français : il a sa vie propre » (p. 88); — et l'absurdité : « [les textes du XIIe siècle] sont écrits dans la langue littéraire de leur région,... cette langue qu'ils imposent à un public toujours plus vaste. Ce ne sont pas les patois, en effet, qui conditionnent ces textes : ce sont ces textes qui façonnent les patois » (p. 92). Des patois façonnés par des textes? C'est le monde renversé! (1)

Voyons-la discuter linguistique. C'est à propos du Poème moral. Pour déterminer la patrie du poème, BAYOT analyse 46 traits linguistiques « vérifiés par les rimes ou par la mesure des vers »; il procède ensuite par élimination et, après avoir énuméré les particularités dialectales qui aident à localiser le texte, il conclut : « Si le poème paraît originaire de la Wallonie, il ne s'ensuit pas qu'il soit rédigé en un patois wallon. Quelques traits, TELS QUE ... [il en cite quatre], trahissent l'influence de la langue centrale. » — Là-dessus, R. L. épilogue :

Raisonnons à notre tour... Numériquement, il y a donc quatre traits dans la langue du Poème moral qui ne paraissent pas wallons. Par contre, Bayot relève neuf traits qui appartiennent au Nord (donc indifféremment picards ou wallons); mais la région picarde ayant été écartée, « parce que le poème ne recèle aucune particularité spécifique du dialecte picard », il convient de considérer

P. 84 n., on écrit deux fois Sigard pour Sigart. — P. 95 : « ... où commence à s'affirmer la saveur du langage et la vivacité de la description ». - P. 96 : « ce petit salon d'encyclopédistes, tout nourri des idées françaises, se mit un beau jour à composer... leurs livrets alertes et narquois ». — P. 89 : Ode de 1622, lire 1620.

⁽¹⁾ Renvoyons R. L. aux rudiments de la philologie. « Une distinction doit être établie entre le langage populaire, spontané, instinctif, se développant en vertu du libre jeu des forces naturelles,
— à savoir les patois, les dialectes, — et la langue littéraire [au sens large et impropre], savante, cultivée, objet d'un travail réfléchi de la part des écrivains et des grammairiens » (A. BAYOT, Les méthodes de la dialectologie moderne, Louvain, 1930).

ces neuf traits comme wallons, car on décèle neuf autres traits qui, eux, sont foncièrement wallons. La proportion s'établit donc comme suit : dix-huit traits wallons — quatre qui ne le paraissent pas. On conviendra que, si l'adhésion d'un philologue n'est pas acquise par le jeu de cette proportion, elle ne le sera jamais (p. 91).

Cette belle arithmétique doit couvrir de confusion le probe et savant Bayot. Mais raisonnons à notre tour... Bayot se borne à donner quelques spécimens de la langue centrale. Il n'entend nullement relever tous les traits franciens du poème. S'il l'avait fait, il aurait trouvé bien autre chose que quatre traits dans une œuvre commençant ainsi : Vaine est la joie de cest siecle et que mult est digne chose de la sainte arme. A la statistique de R. L., il pourrait — en adoptant sa « manière » — opposer la suivante : Si de 46 traits étudiés on en retire 18, il en reste 28. Ces 28 traits n'étant ni spécifiquement wallons ni picards (de ceci nous sommes bien sûrs), faudra-t-il s'étonner qu'on les appelle franciens?...

De ce plaidoyer pro domo, accueilli dans une revue néerlandaise, peu de chose résiste à l'examen. Documentation improvisée, assertions discutables, raisonnements captieux, singulière tendance à compliquer les choses. La « réfutation » annoncée se réfute d'elle-même et cette « définition » manque son but. En s'obstinant à considérer comme wallonne une littérature qui est française de base, on nous ramène à l'époque où un petit livre sur Le Wallon (1893) réunissait le latin d'EGBERT, le français de JACQUES DE HEMRICOURT et le patois de SIMON DE HARLEZ. Il y a plus de bon sens et de vérité scientifique dans les quelques lignes du professeur BÁRCZI, de Budapest, reproduites ci-dessus nº 11.

La fin de l'article concerne « la période moderne » (XVII^e-XX^e siècle), ce qui, pour nous, constitue proprement la littérature wallonne. Tableau sommaire, où l'on

résume des faits bien connus, en y joignant des vues souvent inexactes ou douteuses. On nous dit, p. 95, qu'au XVIIe siècle « la grande production est la pasquèye, non chantée »; or la première pièce qui porte ce titre est une chanson dont l'air est indiqué (BSW, 11, 245). - On nous dit, p. 96, que la pasquève du XVIIe pièce est « toujours une œuvre satirique »; puis on affirme qu'au XVIIIe siècle, quand les formes littéraires se diversifient, « la satire se fait une place dans la joyeuse pochade Lès-êwes di Tongue ». L'expression, en tout cas, est équivoque et bien incolore pour une pièce que la satire virulente emplit d'un bout à l'autre. -- Le « Théâtre liégeois » de 1757-58 aurait été composé par un « petit salon d'encyclopédistes [?], tout nourri des idées françaises » [?] : qualificatifs inattendus. Serait-ce parce que, dès 1756, paraît à Liège le Journal Encyclopédique du Français P. Rousseau? R. L. aime les synchronismes faciles. - P. 97 : au XIXe siècle, « les œuvres se multiplient, foisonnent, s'enchevêtrent même, et s'épanouissent ». A ces métaphores botaniques, assez vides de sens, répondent des considérations sans fondement réel : « Le courant romantique... est à la source de cet épanouissement », etc. Et, parmi « des chansons de ce temps-là », on cite Les Prussiens de Velez (1817), Li pantalon trawé de Duvivier (1839) et d'autres, où c'est un non-sens de voir des produits du romantisme. « L'enthousiasme : voilà bien ce qui caractérise cette première partie du XIXe siècle. » Voilà un état d'âme que l'époque des SIMONON et des CHANCHET BARILLIÉ ne connaissait guère! - Et le mouvement dialectal contemporain, p. 98, « continue à s'étendre à toutes [!] les formes de la pensée ». — La nouvelle wallonne aurait été « inaugurée » par Fr. Renkin [vers 1895]. Or les premiers récits en prose sont antérieurs d'une bonne trentaine d'années (cf. M. PIRON, Les Prosateurs wallons, 1940). - On le voit, même pour

la jehiode moderne,

la période moderne, l'information et le jugement de l'auteur laissent souvent à désirer. [J. H.]

Littérature dialectale.

- 13. Jean Haust. Pasquille liégeoise sur les femmes, datant de 1700 (?). Dans la « Chronique Archéologique du Pays de Liège », avril-mai 1940, p. 33-36, l'auteur qui prépare l'édition de cette pièce, signale un petit imprimé de 16 pages, paru en 1753, sans nom d'imprimeur ni lieu d'édition, intitulé L'Imperfection du sexe féminin; il donne la reproduction photographique de la page-titre. Les bibliographes liégeois jusqu'ici ont ignoré cette plaquette, qui contient une version nouvelle de la pièce, malheureusement incomplète, les pp. 15-16 ayant disparu. A la vérité, cette version a perdu de son importance depuis que nous avons retrouvé, à la bibliothèque de l'Université de Liège, une copie datant des environs de 1700, dont la leçon est plus correcte. [J. H.]
- 14. Parmi les périodiques du Hainaut, signalons El Mouchon d'aunias (Haine-Saint-Pierre), qui a publié cinq livraisons de sa 29e année, janvier-mai 1940; L'Ropïeur (Mons), 45e année: neuf nos jusqu'au 15 mai 1940; L'Observateur (Ath), où André Delzenne publie chaque semaine des contes wallons. Le même auteur, sous le pseudonyme J. Lariguette, vient de lancer un petit almanach humoristique en dialecte athois, l'Almanaque Polyte Criquegnotte pou 1941; in-12, 66 p. (2 fr.; rue aux Gades, 33, Ath). [J. H.]
- 15. ARTHUR BALLE. *Intréz vîr èm' djârdin?* Aphorismes en dialecte de Cerfontaine. (In-8°, 31 p.; Couillet, r. de Villers, 42 [1940]). L'auteur a eu l'idée originale de transposer en wallon certaines moralités des fables de

La Fontaine; il en ajoute de son cru et réunit ainsi 208 distiques d'un tour agréable et assez piquant. Ce spécimen du dialecte de Cerfontaine [Ph 45] intéressera le philologue. Un petit glossaire traduit les mots difficiles; on pourrait en ajouter: d'aucuns côps (25), parfois; fé façon de qch (65, 130), tirer parti; i fét rin (103), il fait des riens; etc. [J. H.]

- 16. Louis Lecomte. Bètchîyes. (In-8°, 75 p., avec glossaire en regard du texte. Gilly, L'Édition moderne, [1940]). Poèmes en dialecte de Châtelet, d'une inspiration souvent neuve. Le métier est encore hésitant par endroits. Certaines pièces comme Prétch'mint, Pélèrinâdje, Orlodje, 1940 ont un tour concis et personnel qui fait bien augurer des bètchîyes futures. [M. P.]
- 17. Max-André Frère. Tchipotrîyes. (Gilly, L'Édition moderne, 1940, in-8°, 77 p., ill. de Ben Genaux). Une bonne cinquantaine de rondeaux (dial. de Gilly) avec, en regard, l'adaptation en vers français. Poésie qui délaisse l'observation extérieure pour se tourner vers les réalités psychologiques. M.-A. F. sort des sentiers battus avec une franchise et un courage dignes d'éloges. Son tempérament lyrique est incontestable. Mais certaine subtilité de la pensée trouve mal son expression dans une langue dont l'auteur n'a pas l'entière maîtrise et qui paraît souvent contournée et artificielle. De plus, l'écueil du rondeau n'a pu être évité : les vers fixes réapparaissent mécaniquement aux endroits prévus, sans qu'une nécessité poétique les y appelle. [M. P.]
- 18. « Les Cahiers Wallons » (Châtelet, Eug. Gillain), choix de poèmes, chansons et contes en dialecte de diverses régions; les nos 30 à 32 ont paru en 1940. Depuis quatre ans, cette publication d'aspect agréable et d'un prix modique, fait un effort louable pour vulgariser la connaissance des

ceuvres les plus variées de nos auteurs d'hier et d'aujour-d'hui. La formule des « Cahiers » est excellente et, si tout est loin d'être d'égale valeur, l'ensemble reste intéressant. On voudrait toutefois une orthographe plus rationnelle et une transcription plus rigoureuse des textes, accompagnée si possible de la référence à l'original. Trop souvent, on s'arrête sur des vers mutilés ou des mots défigurés. — Le nº 32, consacré au thème de l'enfance, donne en primeur Tote ène vîye, recueil partiellement inédit de poèmes d'Edmond Wartque (dial. d'Arsimont). De-ci, de-là, une belle strophe et, dans la seconde partie, quelques pièces, telle Vacances, d'un lyrisme simple et contenu. Le reste est sans originalité. [M. P.]

Histoire littéraire. Critique.

- 19. MAURICE DELBOUILLE. Causerie sur les Noëls wallons. (ASW, 34, p. 124-140). Cette causerie, faite en 1936, donne une vue d'ensemble résumant par avance l'introduction des Noëls, nouvelle édition parue en 1938. [M. P.]
- 20. Maurice Piron. Un poète pamphlétaire liégeois à l'époque de la Révolution: le Père Marian de Saint-Antoine. (AHL, t. II, n° 3, p. 360-389; 1940). Sur ce carme déchaussé, le meilleur poète wallon de la fin du XVIIIe siècle, on ne savait rien de bien précis. Les pages que l'auteur lui consacre sont des mieux venues; elles éclairent définitivement cette curieuse figure (1726-1801). Une analyse très fine et des extraits choisis révèlent l'œuvre wallonne du P. Marian: deux pamphlets remarquables à plus d'un titre, dont M. P. nous donnera un jour l'édition commentée. [J. H.]
- 21. MAURICE PIRON. Les Prosateurs wallons du Pays de Liège. (Édit. de « Tendances », Liège ; 21 p.). Conférence consacrée aux romanciers, nouvellistes et conteurs liégeois.

L'auteur étudie surtout les œuvres antérieures à 1914, qui sont analysées avec justesse; il en reproduit des extraits caractéristiques. La conclusion explique pourquoi le roman ne peut guère trouver des conditions de vie normale dans un dialecte; il en va tout autrement du conte et de la nouvelle. [E. L.]

- 22. Jules Vandereuse. A propos d'une chanson peu connue de Jacques Bertrand. (Pro Wallonia; 5e Annuaire de l'Association royale littéraire wall. de Charleroi; Couillet, 1940, p. 27-34). Il s'agit d'un texte d'intérêt local : El gréve dès feumes au bûre su l' martchi dèl rûwe d' France (1877), que J. V. reproduit et commente. [M. P.]
- 23. L[UCIEN] M[ARÉCHAL]. Les lettres wallonnes dans l'Est brabançon. (Les Cahiers Wallons, p. [1-2] du nº 30, janv.-févr. 1940). Notes concises sur les écrivains, en général peu connus, de la région de Jodoigne-Perwez. [M. P.]
- 24. Dans la « Vie Wallonne » (t. 20, p. 192-196, 15 février 1940), Maurice Piron a publié une Chronique de littérature wallonne. A propos des Pasquées di Biètrumé Picar d'Auguste Vierset, il relève les faiblesses et l'absence d'originalité de ce poème héroï-comique qui démarque la Biographie de Jean-Biètrumé Picar (1844) de V. Petitjean. [M. P.]

Ethnographie. Folklore.

25. Commission Nationale Belge de Folklore. Annuaire. I, 1939. (Ministère de l'Instruction publique, Bruxelles; 181 p.). — Ce premier fascicule, paru en 1940, présente notamment une liste des musées de Belgique contenant des collections de folklore (p. 27-44) et surtout une bibliographie folklorique de l'année 1939 (p. 45-179); celle-ci, qui est fort détaillée, gagnerait à être condensée: la même

série d'articles, de l'abbé Fr. Toussaint, n'est pas citée moins de quatre fois, et chaque fois en dix lignes. [L. R.]

- 26. Jos. Meunier. Folklore wallon. Tot avau l'vî Vervî. (Chez l'auteur, à Wegnez; in-12, 97 p. avec dessins [1940]). Le vieux Verviers est décrit, en dialecte du cru, avec ses vieilles enseignes, ses chansons et ses types populaires, les petits métiers disparus, etc. On y trouve aussi à glaner des détails intéressants pour la toponymie ancienne et actuelle. [J. H.]
- 27. « Le Vieux-Liège » a donné en 1940 quatre nos (62-64) et, sous la date de mai 1940, un Recueil de la S. R. Le Vieux-Liège, paginé 1-48. — Parmi les articles qui touchent aux études wallonnes, citons : R. DE WARSAGE, Hagiographie populaire wallonne (p. 9-14, 30-31, 40-42, et les p. 32-37 du Recueil), refonte d'un premier essai paru en 1935 (cf. BTop., X, 398). Documentation abondante, mais inégale. La localisation des faits et surtout l'indication des sources sont insuffisantes. On ne distingue pas assez entre les cultes populaires proprement dits et les cultes liturgiques (SS. Alexandre, Adélaïte, Agilolphe, etc.), les premiers seuls étant objet de folklore. Ce qui est dit, p. 10. de saint Agilolphe ne nous rassure guère sur la valeur hagiographique des notices de R. DE W. : Agilolphe fut évêque de Cologne vers 747 et non pas 12e abbé de Stavelot-Malmedy : cf. F. BAIX (Etude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmedy, I, p. 59, n. 77) et W. LEVISON (Bischof Agilolf von Köln und seine « Passio », 1929); ce dernier montre que le martyr honoré chez nous à Amblève, sous le même nom, est indépendant du personnage historique. En outre, la bataille de Charles Martel contre les Neustriens, au cours de laquelle notre Agilolphe aurait péri, comme le rapporte sa Passio écrite vers le Xe siècle, se livra près d'Amblève (= Amel) et non pas « au pied

même du château d'Amblève » [= Aywaille]. L'auteur a suivi ici une pseudo-légende d'invention tardive. Relevons aussi, p. 42, que Ste Christine, née à Saint-Trond en 1224, meurt pour la première fois en 1182, ressuscite, puis s'éteint à jamais en 1224 ! P. 13, les vers wallons de la chanson de Sint-Åbin, cités de mémoire, sont complètement déformés. - Jos. Roland, Cultes populaires au pays de Gerpinnes (p. 36-38). — Jules Vandereuse, Quelques aspects du folklore de Marbaix-la-Tour (p. 39-40 et Recueil, p. 37-40), bonne description, d'après une enquête locale, des anciennes coutumes du Carnaval (entre autres l'enterrement de Mardi-Gras) et de la ducace (danse du ramon, repas à la tarte, danse de Marie Dandouye, avec texte et air de la chanson). Parmi les versions de cette dernière, J. V. signale, Recueil, p. 38, un cramignon qui se chantait au Val-Saint-Lambert (Liège). Mais le texte cité est en namurois! -JEAN LEJEUNE, Croyances et dictons relevés à Izier (Recueil, p. 26-27). — EMILE DETAILLE, Contribution au tolklore de la Noël (ib., p. 29-31), croyances, usages et dictons recueillis avec soin au cours d'enquêtes dans le Condroz, principalement à Comblain-au-Pont. [M. P.]

28. ALBERT MARINUS. Les femmes qui font refondre leur mari. (Bruxelles, Moens-Leclercq, 1940, in-8°, 72 p. ill.). — L'auteur reproduit, d'après l'édition d'E. N. Viollet-le-Duc (1854), le texte d'une Farce des femmes qui font refondre leur mari (XVIe siècle). Il recherche les origines du thème et le rapproche 1° de la refonte des vieux et des vieilles de Nessonvaux, cérémonie burlesque décrite dans les EMVW, III, 259 sv.; 2° du R'molèdje dès vîs et dès cagnèsses, scénario de J. Flament et P. Levêque représenté à Bruxelles en 1937 et publié ici avec traduction; 3° d'une pièce flamande De Vrouw die haren man doet herbakken (1856), à propos de laquelle A. M. constate: « Tout folkloriste qui

sait s'abstraire de considérations étrangères à son sujet cherche en vain une frontière entre Flamands et Wallons » et, complèterons-nous, entre Wallons, Lorrains, Picards ou Champenois, etc. Car les phénomènes folkloriques sont d'ordinaire des modalités locales de faits universels. [M. P.]

29. Le Pays gaumais (Cantons de Virton, d'Etalle et de Florenville). Bulletin régional trimestriel illustré. Géographie, Histoire, Traditions populaires, Édition du « Musée gaumais », Virton; 1re année, no 1, janvier-mars 1940 : in-8°, p. 1-32; nºs 2-3-4, avril-déc. 1940; p. 1-64 [sic! au lieu de continuer la pagination]. - Le Musée gaumais, inauguré à Pâques 1939, commence à devenir un centre actif d'études régionales. Les sous-titres du nouveau périodique sont pleins de promesses; nous avons sous les yeux une première réalisation, très satisfaisante en vérité. Laissant de côté ce qui concerne l'histoire et l'archéologie. mentionnons de substantiels articles sur le tirage au sort vers 1860, les vieux habits, la cuisine du bon vieux temps. les taques de foyer (avec 5 figures), et surtout — signée du secrétaire E. P. Fouss, qui est la cheville-ouvrière du jeune organisme — une étude considérable sur le Grand Feu ou la Bûle du 1er dimanche de Carême au Pays gaumais (éditée. aussi à part : 25 p. avec figures). L'auteur résume, commune par commune, l'enquête entreprise dans toute la région à l'aide du questionnaire de J. M. Remouchamps, le regretté directeur du Musée de la Vie Wallonne, à Liège. Il en tire des conclusions intéressantes, encore que provisoires. Sauf à Fratin, la coutume a disparu, ne laissantpresque partout que des souvenirs peu précis, dont il étaitgrand temps de sauver les derniers vestiges. — Signalons. encore la modeste part faite au parler gaumais; notamment, en patois de Torgny, une conversation entre paysans, avec une traduction française et dessin du grand chariot de

culture dénommé malbrouk. C'est parfait, et nous souhaitons voir publier beaucoup de « documents oraux » de ce genre. Mais, aux nombreux sous-titres du nouveau recueil, pourquoi ne pas ajouter « Dialecte »? Le langage ancestral, - ce patois que la mode traite sottement avec dédain, - constitue un élément essentiel de notre personnalité; il fait partie de notre histoire et du patrimoine national. Sans lui, on ne peut exposer clairement la plupart des « traditions populaires »; le folklore devient quelque chose d'anonyme, d'aveugle et de boiteux. C'est lui qui caractérise la région et qui exprime le mieux l'âme du pays. Qu'est-ce que la patrie? C'est un mot de patois tout à coup entendu à l'étranger... Nodier disait que si les patois n'existaient plus, il faudrait des académies tout exprès pour les retrouver. Ne vaut-il pas mieux s'occuper d'eux avant qu'ils aient subi le sort de la Bûle? [J. H.]

30. Maria-Élisabeth Weyh. Rheinische Gebildbrote. (Rheinische Vierteljahrsblätter, 1939; IX, p. 105-148 avec 7 cartes et 18 clichés). — Étude sur la forme et la dispersion des gâteaux et pains d'épice que l'on confectionne en Rhénanie aux diverses fêtes de l'année; intéressante à comparer aux types de notre région. [E. L.]

Toponymie.

31. Auguste Vincent. Mélanges de toponymie belge. (BTop., XIV, 1940, p. 249-275). — Sous ce titre, A. V. réunit trois études. La première, abondamment documentée, relève les noms de lieux transportés de Belgique à l'étranger, notamment aux États-Unis et au Congo. La deuxième se rapporte aux noms de lieux flamands du XIIe siècle signalés à Neufvilles-lez-Soignies par R. Derivière (BTop., XI, 1937); après un examen critique attentif, A. V. conclut que le Glossaire toponymique de

Neufvilles devrait être revu et surtout que la création de l.-d. flamands à Neufvilles à la fin du XIIe siècle « doit être rayée de l'histoire et de la toponymie ». Dans la troisième étude, A. V. établit solidement l'existence du type linot dans la toponymie belge et étrangère (type Hoyoux), existence que J. Haust paraissait contester, du moins pour les cas les plus anciens (BTop., XIII, p. 180-182). D'après l'auteur, le procédé de dérivation du type linot, dans lequel le radical et le dérivé désignent des objets de nature différente, « est tellement général qu'il correspond évidemment à un tour de pensée tout naturel ». [L. R.]

32. HAUST, J. Toponymie et dialecte. Notes de toponymie wallonne. (BTop., XIV, 1940, p. 277-322). — La publication du Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique par A. CARNOY, fournit à J. H. l'occasion de « montrer combien la connaissance du dialecte est nécessaire à quiconque étudie l'origine des noms de lieux ». Après avoir rendu hommage à son éminent confrère, l'auteur énonce le principe de la discussion : « Pour étudier l'origine d'un terme vivant, il est toujours utile, et souvent nécessaire, d'en connaître exactement la forme orale; il faut ensuite être à même d'analyser cette forme, d'après le lexique et la phonétique du dialecte dont elle fait partie. » C'est en se fondant sur ce principe incontestable que J. H. passe au crible certaines hypothèses de M. C. Il en tire une leçon de choses d'une richesse et d'un intérêt surprenants : elle ne comprend pas moins de 156 articles. — Deux remarques de détail : 52. La Reid, w. èl rē, est rapproché du l.-d. de Herstal è rēs', mais il n'est pas certain que l'-s de la forme Reis de 1323 se prononçait ; le terme ré se retrouve en deux endroits de la commune de Francorchamps; comme il est du féminin, on peut se demander si l'é final ne provient pas d'un a tonique en hiatus (cf. -a t a, -ée dans valée, etc.); - 95. Cierreux, w. syeru; il est douteux que la finale

ru puisse être ramenée au germ. rod e « défrichement »; ce mot serait en salmien reû et ne passerait pas à ru (cf. hora eûre); la forme Cierreux est bizarre, mais elle remonte probablement à une confusion graphique des anciens scribes; on trouve par ex. à Lierneux, où l'eû liégeois ne passe jamais à û, « bannux » pour « banneux » (archives, 1549). [L. R.]

- 33. RENARD, EDG. Glanures toponymiques, 5e série. (BTop., XIV, 1940, p. 411-449). — Les nouvelles Glanures d'E. R. possèdent les mêmes qualités que les précédentes : richesse de la documentation, prudence de la méthode. La matière est, cette fois, particulièrement abondante. Après une note intitulée « assolement, usages agricoles et noms de lieux » et une notule sur Bellaire (étymologie bella area, reprise à Quirin Esser), E. R. présente des listes où sont groupés des l.-d. à base de noms d'arbres ou de plantes (hêtre, frêne, tilleul, peuplier, bouleau, charme, tremble, sureau, aulne, saule, fougère), les toponymes formés avec soke « souche » ou stok « estoc, tronc, souche » et leurs dérivés; au passage, il s'occupe aussi des noms de communes Thys, w. tis' (arr. de Waremme) et Tilleur, w. tîleû; celui-ci serait un *teguletum « tuilière ». — A propos de Sâssor, p. 447, cf. J. HAUST, BTop., XIV, p. 307. [L. R.]
- 34. Jan Lindemans. Toponymische verschijnselen op kaart gebracht. (BTop., XIV, 1940, p. 67-169; 2 cartes). Œuvre d'un des toponymistes flamands les plus avertis, cet article est sans doute le plus important qui ait paru depuis les ouvrages de Petri et de Gamillscheg. Il dépasse même ces derniers par sa richesse et sa précision documentaires, par sa prudence et sa profondeur. Aussi, quoiqu'il concerne surtout les régions flamandes, méritet-il de devenir un modèle pour les chercheurs wallons. L'article lui-même n'a qu'une trentaine de pages, le reste

étant des annexes où sont énumérés avec leurs références les faits « locaux » reportés sur les cartes. On ne peut songer à résumer ici en détail ces 30 pages, mais en voici les grandes idées. Le travail qui concerne 1º les noms en -heem et les formations en -inge, 2º le toponyme flamand kouter, consiste à reporter sur des cartes les deux catégories d'expressions et à étudier ces cartes. Chose curieuse, les cartes -heem et kouter ont sensiblement le même aspect. A la fin d'une démonstration où sont invoqués des témoignages d'ordre divers, géographiques, historiques, archéologiques, philologiques, l'auteur conclut que « les noms en -ingaheem et les kouters seraient les témoins vraiment caractéristiques de la conquête du territoire par les Francs Saliens » (p. 96), conquête qui aurait eu lieu vers 370. L'étude de J. L. n'est pas seulement pour les romanistes un exemple : elle les intéresse directement par plusieurs points. Elle touche d'abord au problème de la frontière linguistique et notamment à la colonisation germanique du Brabant wallon (p. 76-77, 81-82). Elle présente une explication des noms du type Heilissem, w. (h)élècine, « Helecines » 1011, par le passage de -ingem à -inkem (p. 75-77). D'autre part, le flamand kouter, auquel est consacrée toute la deuxième moitié du travail et qui n'existe dans aucune autre langue germanique, est le lat. cultura; d'après J. L., ce terme kouter désignait proprement « des terrains qui étaient déjà cultivés au moment de la conquête franque ». Il est à souhaiter qu'on étudie aussi, du point de vue roman, selon la méthode de J. L., les représentants toponymiques de -heem et de cultura. [L. R.]

35. LE HAINAUT. Encyclopédie provinciale publiée à l'initiative et sous la direction de Léon Losseau. Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut sous la direction d'Armand Louant. (Fasc. 1er; Mons et Frameries, Imprimerie Dufrane-Friart; 1940). — Le

nouveau dictionnaire des communes du Hainaut est conçu selon un plan très large. Il consiste en une suite de monographies communales, rédigées chacune par un spécialiste des recherches locales et comprenant notamment des paragraphes réservés au nom de la commune, aux hameaux et dépendances, aux lieux-dits, au folklore. L'entreprise revêt donc un grand intérêt pour les études wallonnes et il faut souhaiter que l'incendie du dépôt d'archives de Mons n'arrête pas la publication. — Outre l'avant-propos de L. Losseau et la préface de A. Louant, le premier fascicule comprend sept monographies: Chièvres, par M. Van HAUDENARD; Gerpinnes, par Jos. Roland; Irchonwelz, par M. VAN HAUDENARD; Leuze, par J. Plumet; Rameignies, par J. Gorlia; Tournai (ancien régime), par P. ROLLAND; Wadelincourt, par J. GORLIA. Au point de vue toponymique, celle de Gerpinnes seule paraît satisfaisante. J. Roland ne fournit pas seulement, comme font les autres collaborateurs, une liste de toponymes recueillis dans les archives, avec ou sans la mention « disparu »; il relève aussi la forme patoise actuelle des l.-d. « livresques » et même les l.-d. vivants non attestés dans les documents ; enfin, il donne à chaque article une note étymologique sommaire mais suffisante. — A coup sûr, cette méthode est la bonne ; la direction du Dictionnaire devrait l'imposer aux auteurs des monographies à paraître. Présentés comme ceux de Gerpinnes, les paragraphes toponymiques de chaque monographie prendraient sans doute plus d'ampleur, mais ils acquerraient aussi un autre prix. [L. R.]

36. Jean Haust. Notes de toponymie liégeoise, 2º série. (AHL, t. II, nº 3, p. 316-337; 1940). — Cette nouvelle série de notes critiques « en marge de Gobert » a pour but, comme la première, de préciser et de corriger, sur certains points, l'énorme documentation contenue dans Liège à travers les âges. On ne s'étonnera pas de voir l'auteur in-

sister sur des questions de philologie que les historiens négligent d'habitude. [J. H.]

- 37. Maurice Piron. Note complémentaire sur les toponymes « Pery » (AHL, t. II, n° 3, p. 338-340; 1940). On ne doit pas confondre le masc. pěrî pirarium (poirier) et le fém. pērî petraria (carrière). Seule, la forme orale permet de distinguer ces deux toponymes, que les textes anciens (et la nomenclature officielle!) écrivent d'ordinaire sous la même forme. La note de l'auteur est pleinement démonstrative. [J. H.]
- 38. Ed. Poncelet. Notes de topographie liégeoise, 2º série. (AHL, t. II, nº 3, p. 341-359; 1940). L'auteur étudie 1º l'ancien l.-d. Chevaurive ou rive du Cheval, petit port de la Cathédrale de Saint-Paul, qui ne fut complètement désaffecté qu'à l'aurore du XIXº siècle; 2º les maisons de Liège relevant de la seigneurie d'Avroy (XIIIº-XVº s.). Notices fouillées et solidement documentées, où E. P. fait preuve, comme toujours, d'une connaissance admirable de nos archives. [J. H.]
- 39. LÉONCE DELTENRE. Histoire de la Paroisse de Trazegnies. Deuxième partie; in-8°, 212 p., avec 12 planches hors texte. (Soc. archéol. de Charleroi, t. 44). Dans le BTop., VI 277, nous avons parlé de la première partie de ce bel ouvrage, où il est souvent question de toponymie locale. Le chap. XV, sur le pèlerinage de Saint-Laurent, intéresse particulièrement le folklore. [J. H.]
- 40. Ed. Dewolfs. De etymologie van den plaatsnaam Tienen. (Eigen Schoon en De Brabander, 23e année, p. 28-34). Le nam. tiène, auquel s'apparente le nom de Tirlemont, anct Thienes le Mont, en flam. Tienen, serait un reste du parler germanique des Aduatiques (!). L'auteur ne connaît ni l'article tiér du DL, ni l'article tertre de Bloch. [E. L.]

- 41. A. Carnoy. Curiosa onder de taalkundige doubletten in de vlaamsche toponymie. (Kon. Vlaamsche Acad. voor Taal- en Letterkunde, Verslagen en Mededeelingen, févr. 1940, p. 135-243). Explique les divergences, à première vue curieuses, entre les formes romanes et germaniques de l.-d. voisins de la frontière linguistique. On y trouve rappelées diverses propositions contenues dans le Dict. étym. des noms des communes. L'auteur ne distingue pas la forme wallonne de ce qui n'est que du français officiel. Rappelons-lui que l'on continue, par exemple, à dire en w. élèssène pour Neerheylissem, élèssègna pour Opheylissem, djausse ou djauce aussi bien pour la Gette que pour le village de Jauche. [E. L.]
- 42. Aug. Vincent. Le peuplement de l'ancien pagus de Brabant d'après la toponymie. (Revue de Synthèse, 17, p. 91-96; 1939). Communication aux « Journées de synthèse historique » (Paris, 1938), qui étudie et groupe les formations gallo-romaines et germaniques au nord et au sud de la frontière linguistique. Celle-ci « coïncide presque exactement avec la limite nord des terrains primaires (vallées plus encaissées, plus difficiles d'accès, plus malaisées à cultiver) ». [E. L.]
- 43. De la Germanische Siedlung d'E. Gamillscheg (cf. BTop., XII, p. 406; XIV, p. 365), trois c. r. importants, l'un d'un germaniste néerlandais, l'autre d'un toponymiste français, le troisième d'un romaniste suédois, spécialiste du franco-provençal. Citons quelques extraits à retenir.

De Jan De Vries (Museum, 47° année, oct. 1939, p. 17-20) :

Les fautes que Gamillscheg indique dans le matériel de Petri forceront celui-ci à réexaminer les noms de lieu qu'il a traités ; un retour en arrière en différents points est bien vraisemblable ; que ce retour aboutisse à la frontière linguistique actuelle me paraît douteux. Dans le matériel de G. se trouvent aussi des points faibles.

C'en est un que sa tendance poussée trop loin à penser à un transport direct pour des noms de consonance analogue... En d'autres endroits, on peut être d'avis que l'étymologie même manque de fondement...

G. reproche, et certes non sans raison, à P. de posséder insuffisamment l'histoire linguistique du français et de commettre en conséquence des fautes à propos d'étymologies très élémentaires. Pour le romaniste G., le germanique aussi est naturellement plein de pièges...

Seule l'étroite collaboration d'un romaniste et d'un germaniste peut éclaireir la question des noms de lieu du nord de la France... On ne peut pas non plus, avec G., cantonner le problème sur le terrain exclusivement linguistique. Cela reste le grand mérite de P. ... d'avoir tiré parti de l'archéologie aussi bien que de la toponymie, outre qu'il n'a pas été sans utiliser l'anthropologie et l'ethnographie.

De Paul Lebel (Le français moderne, 8e année, juinjuillet 1940, p. 280-285):

Comme M. Petri n'est pas philologue, ses explications étymologiques sont en grande partie erronées et ruinent la conclusion qu'il en tire... M. Gamillscheg reprend avec toute son autorité le sujet du *Volkserbe* et le passe au crible de la critique philologique. Son jugement est sévère...

La Germanische Siedlung... a le mérite de faire progresser sérieusement les recherches sur ces noms de lieu germaniques, en traçant des voies nouvelles et en rajeunissant les méthodes... Son travail est très solide, mais reste fonction de la valeur des matériaux mis en œuvre... De multiples documents toponymiques sont encore inutilisés. Que de lieux-dits dont les mentions anciennes n'ont pas été relevées!... Un nombre incroyable d'appellations... abondent sur nos plans cadastraux et doivent entrer en ligne de compte. Toutes les notations d'archives sont loin d'avoir été recensées, et il vaut mieux ne pas se hâter de juger un nom de lieu d'après un nombre insuffisant de graphies médiévales. La connaissance des patois et des prononciations locales est également d'une grande importance.

Un philologue allemand qui recherche en France les toponymes d'origine germanique ne risque-t-il pas d'en multiplier le nombre exagérément? M. G. avait déjà expurgé les listes de M. P.; à leur tour les toponymistes belges ont raccourci les siennes. On aura aussi à retrancher dans les listes qui concernent la France...

B. Hasselrot (Studia neophilologica, 12 [1940], p. 249-253), après avoir donné raison à Petri de s'élever contre certains historiens réduisant exagérément l'influence franque dans le nord de la Gaule, « vue infirmée par tant de faits d'ordre phonétique et lexicologique », et de tabler sur la loi salique, les fouilles et la toponymie, note qu'il a été « entraîné par un esprit visiblement trop dynamique ». D'où les corrections de Gamillscheg:

La lecture de ces corrections est hautement instructive. Tout au plus peut-on déplorer que M. G. n'ait pas eu à sa disposition les formes dialectales de tous ces noms de lieu; sans elles, une éty-mologie basée même sur des graphies très anciennes peut paraître suspecte. Évidemment, M. G. regrette autant que nous cette lacune dont il n'est pas responsable. On pourrait trouver des cas où M. G. s'est trompé, pour avoir négligé quelque peu les méandres de la phonétique locale (cf. le c. r. de L. Remacle ZRPh., 59, 313); d'autres explications nous laissent peu convaincus...

[D'après M. G.] il serait possible, grâce aux noms de lieu, de faire le départ entre le domaine des Francs Saliens et des Francs Ripuaires... Cette théorie a été combattue pour des raisons linguistiques [par M. von Wartburg] et une publication récente [de W. Blochwitz; cf. BTop., XIV, p. 360] est venue montrer que la prétendue solution de continuité dans l'Ardenne [française] était une chimère due à un défaut d'information. Ceci montre que le temps des synthèses n'est pas encore venu : la parole devrait être encore aux chercheurs régionaux...

Le livre de M. G. a suscité une réplique de M. P. et beaucoup de comptes rendus. Même celui de M. von Wartburg, favorable en somme à M. P., estime que les Francs, parmi les Gallo-Romains, n'ont jamais constitué qu'une minorité qu'on peut évaluer, au maximum, à 25 % de la population totale. Sur ce point, la cause est donc entendue, et M. P. paraît s'être incliné. Il reste pourtant des points obscurs...

Le recenseur signale par exemple la difficulté d'accorder les théories, actuellement en faveur, sur le rôle important joué par les divers peuples barbares dans la segmentation dialectale à l'intérieur de la Romania, avec celle qui attribuerait la frontière germano-romane, si stable, si importante, « au hasard du choix d'une population bilingue ». A Petri, il objecte que l'existence d'une frontière française-provençale ne s'accorde pas avec l'hypothèse de la réromanisation par des missions aquitaines, et, s'il y a plus de tombes franques en France que sur le Rhin, « il y a sans doute aussi plus de tombeaux de Burgondes en Suisse romande que dans l'île de Bornholm, la patrie de la tribu. Ce qui importe, c'est la proportion des barbares parmi la population ».

D'autre part, à E. Gamillscheg, qui s'appuie sur la phonétique pour déceler des vagues d'immigration postérieure, on peut faire remarquer que le procédé n'est pas infaillible : dans certains cas, le mot a pu vivre des siècles sur le sol français chez des sujets ayant conservé longtemps leur dialecte germanique, les langues de substrat et de superstrat ne disparaissant pas toujours aussi vite qu'on l'a cru. Conclusion : « Dans ces questions, les romanistes ne sont pas seuls juges, mais ils ont voix au chapitre. Et parmi eux, on écoutera avec une attention particulière M. Gamillscheg. » [E. L.]

- 44. MAURICE PIRON. L'origine de la Frontière Linguistique en Belgique. (Terre Wallonne, t. 41, p. 261-282; aussi tiré à part, avec quelques remaniements). A propos du Germ. Volkserbe de Fr. Petri (cf. BTop., XII, p. 402 ss.; XIII, p. 230; XIV, p. 305), l'auteur développe les critiques adressées par les dialectologues wallons. [E. L.]
- 45. J. Schnetz. Zu den wallonischen Namen auf « -effe ». (Z. f. Namenforschung, XV, 1939, p. 49-51). W. Kaspers. Die Bestimmungswörter der wallonischen « -effe » Namen (ib., p. 241-243). Deux études importantes sur le problème des noms en -effe, l'un des plus épineux de

notre toponymie. On y combat l'opinion de Gamillscheg (Germ. Siedlung, p. 11 et 44): pour ce dernier, -effe provient du germ. -a w j a « prairie humide », et les noms qui en dérivent attestent la colonisation ripuaire. Schnetz remarque que, parmi les anciennes formes, les unes ont f, les autres v (Anafia, Sonefia, Warnavia, Walavia, Malavia). Il y voit le suffixe galloromain -a v i a, que les Germains ont prononcé -affia, -eff(i)a, mais qui est resté -aive, -ève dans une bouche romane. Le double traitement étant toujours possible dans une région bilingue, beaucoup de ces noms ont eu deux formes qui ont vécu parallèlement jusqu'à ce que l'une d'elles ait supplanté l'autre. — Dans la liste de Gam., p. 44, il faut notamment mettre à part Honawi 911: c'est un ancien nom en -a w j a, où le suffixe fut remplacé par le gallorom. -a v i a (Hanafia 1097: Haneffe).

D'après Kaspers, le sens du déterminatif corrobore l'opinion de Schnetz. Ce déterminatif appartient au fonds galloromain. Pour le prouver, K. compare une dizaine de noms en -effe avec des noms en -a c u m : on y trouve, de part et d'autre, les mêmes radicaux. Le radical ne représente pas un nom de personne, mais un appellatif qui a pu donner aussi un nom de personne ; de même, les noms en -a c u m qui n'ont pas l'i du gentilice. Dans plusieurs cas, le sens du radical est douteux ; mais, dans l'ensemble se manifeste clairement « l'atmosphère celtoromane ». Naturellement, il s'est produit certaines contaminations entre -a v i a et -a w j a. Outre Haneffe, on tiendra pour franciques Waleffes et Warnaffe. [J. H.]

Anthroponymie.

46. WILLY BAL. Les sobriquets modernes à Jamioulx. (Pro Wallonia; 5º Annuaire de l'Association R. littéraire wall. de Charleroi; Couillet, 1940, p. 19-25). — A l'exemple de ce que fit Ch. Bruneau pour le village ardennais de

Chooz (cf. BTop., XIV, 372), W. B. a recueilli, classé et interprété les spots en usage à Jamioulx. La conclusion est qu'en cet endroit, la plupart des surnoms « procèdent d'une intention railleuse », ce qui s'expliquerait « par l'esprit narquois et même assez caustique du paysan de l'Entre-Sambre-et-Meuse ». Ch. Bruneau, par contre, avait constaté qu'à Chooz « le sobriquet malicieux n'existe guère », et cela pourtant « dans une population prompte à saisir les ridicules et qui aime à s'amuser aux dépens d'autrui » (Mélanges Haust, p. 63). W. B. souligne cette différence profonde dans le caractère des sobriquets villageois de Jamioulx et de Chooz. A notre avis, elle ne semble pas aussi radicale. Sur les 133 surnoms cités dans son étude, une bonne vingtaine au plus possède franchement une valeur ironique, plaisante ou désobligeante (1). A Chooz, nous en comptons huit environ sur un ensemble de 56 sobriquets. La proportion ne varie guère des deux côtés. [M. P.]

47. Aux p. 317-319 de ses Notes indiquées ci-dessus (nº 36), J. Haust signale la confusion des prénoms féminins Aghisse et Agathe; par ex., Roux Sainte Aghisse en 1464, devenu aujourd'hui Rhode-Sainte-Agathe. Il y a là un petit problème qui intéresse à la fois l'anthroponymie et l'hagiographie. — Ajouter: vers 1500, sainte Aguisse = sainte Agathe, patronne de Franière (Annales Soc. Arch. Namur, t. 28, p. 237). [J. H.]

Dialectologie. Géographie linguistique.

48. P. V. Verstegen. Woordgeografische Studiën van de Zuidnederlandsche Dialecteentrale. XXI. De mutsaard. (BTop., XIII, 1939, p. 362-384, avec 2 cartes). — Dialectologie flamande du fagot. Nous intéresse particulièrement

⁽¹⁾ Hormis toutefois les noms obscurs et les sobriquets égrillards (une dizaine environ) qui ne sont pas notés.

par mutsaard (cf. DL moussåde), d'origine obscure, que l'auteur croit de source romane, et par heetsel (cf. DL hatche 1), que l'on dérive ici de heten « chauffer ». On remarquera les rapprochements de spinse avec l'anc. franç. espincier, w. spincî; de schavei avec le w. haver, chaver; de kleijas avec glui; de krik avec le terme w. de charbonnier criques, à Chimay (BSW, 59, p. 20), sans compter bos (= bois), budze (= bûche), fasceel (= faisceau), fak (= fagot, w. faguène), fagoot. [E. L.]

- 49. P. Verstegen. Woordgeographische studiën van de Zuidnederlandse Dialectcentrale. XXII. De boomwagen of mallejan. (Leuv. Bijdragen, 32, p. 77-92, avec une carte). Dialectologie flamande de l'éfourceau ou triqueballe. Traite du fr.-w. triqueballe et du w. du Brabant lotche. Ce dernier est rapproché du type néerl. (h)eurst, avec nombreuses formes variées uts, utch, lutch..., qui reste une énigme. Quant au franç. triqueballe, il serait dû à une contamination de tribal, forme westflam., avec le néerl. trekken « tirer »; tribal lui-même vient du français; l'auteur cite le franç. tribart, le prov. trebalh (< tripalium), le verbe franç. tri(m)baler. Il nous paraît étrange que la forme contaminée trikbal n'apparaisse en flamand qu'à la frontière du roman. On aurait dû d'autre part consulter les dictionnaires de Bloch et Dauzat, vo trimbaler. [E. L.]
- 50. Werner Mörgeli. Die Terminologie des Joches und seiner Teile. (Romanica Helvetica, vol. 13; XXXII-192 p., in-8°). Intéresse surtout la région des Alpes. On retiendra, à notre point de vue, ce qui est dit du type *conjungula (w. coyonke), p. 127-131, et du type *ambilatium (w. amblé), p. 151-152. [E. L.]

Lexicologie. Étymologie.

51. FL. DEPRÊTRE et R. NOPÈRE. Petit Dictionnaire du wallon du Centre (La Louvière et environ). — Cinq feuilles

(p. 97-176) viennent de paraître, allant de djeu à maca. Les auteurs poursuivent avec zèle leur excellente publication, dont on a signalé ici l'importance et les mérites (1). Ils connaissent à fond le langage régional et le notent méthodiquement dans des articles précis, illustrés d'exemples populaires, où le mot est bien vivant. Les termes de jeux ont des notices détaillées (dwate, escoudéye, grîler, ma, etc.). Pour les termes techniques, on énumère les diverses parties des objets (èscoum'sure, fache, foû, grègne, kèrûye, etc.). Enfin les noms de lieux ne sont pas oubliés (èstène, flache, gratène, kèrsèniére, etc.). La double forme de certains mots (fièsse, fiète : fête : fourkète, fourtchète : gambe, djambe : kèmin, tchèmin, etc.) avertit que nous sommes dans la zone où wallon et picard s'affrontent et se compénètrent. Presque à chaque page, le lecteur rencontre des mots rares, de précieux archaïsmes : djibrou (chèvrefeuille), où survit le moyen fr. chie(vre)-broust; - djurvi (résister), cf. BTop., I 83; — ducha (taillé en dos d'âne), t. inédit qu'il faut ajouter à l'article dors um du FEW; comp. èrduchî = liég. ridohî; le suffixe est peut-être le lat. -a c e u; durmèlè, altéré de durmené, cf. Delmotte, p. 215-216; èstièrde (essuyer) : lat. stergere; — gaviârd (tricheur), du montois gavier, lat. cavillari; - in (adv. en, inde), dans la curieuse expr. c'in-s-d-est (c'en est), qu'il faut sans doute expliquer par la contamination de *c' d-èst et de *c'in èst, c'ind-èst; — léton (euphorbe), à côté de létijon (laiteron); — liber (châtrer [un chien, un chat]), qui vient évidemment du néerl. lubben et qui assure l'étymologie du liég. luber (décaver au jeu ; cf. DL 376 et 720) ; etc. - Après l'éloge mérité, voici quelques chicanes. Il fallait fondre en un seul les articles dûr et durte : les trois ér : le double èrs(u)wer, èscarder, èstauléye, imbarasser; et noter

⁽¹⁾ BTop., XIII 248, XIV 400. — En souscription : 50 fr., au nº 208.379, du D' Nopère, rue Hamoir, La Louvière.

que èskème, fème, inglème se prononcent aussi -eume ; flâni ou flan-ni (fané); — èscokî et èskokî font double emploi avec définition et exemples différents; de même èsporon après èporon : - vo quèrloteûs : roûyeû, lire troûyeûs ; vo quète : tirer des guêtres, lire ses ; vo î : bî-n busse, lire bîn 'ne busse; vo in (un): la graphie in-an, in-ome est équivoque, pour in-n-an, in-n-ome; vo inne; vo, lire co; kèd' fî, ajouter kèt' fî; kèrtin (p. 166), lire kèstin; — lè: dites mè lè ou mèlle : cf. les articles l' et ll' où la formule est inexacte : l se redouble entre deux voyelles; on dira toujours pou ll'avoû (pour l'avoir), i mè-ll'a dit (il me l'a dit); — lidjér, f. -èrte : les exemples montrent que le fém. est -èrte quand il est attribut; sinon, on dit dèl lidjére èstofe, etc. -On peut aussi critiquer certaines définitions : èspindjoû « pousset (pour le lin), syn. baudèt »; lire « chevalet » et ajouter ce sens vo baudèt; - tourmindjî « rongé de vermine »; écrire : rongé (de vermine); — grignourde « grognonne »; lire « femme grognon »; — lazâre est substantif et signifie « homme misérable »; — loûgnârd « hypocrite », définition influencée par l'exemple cité; le sens propre est : nigaud, imbécile. — Pour finir, signalons quelques lacunes : chamète: èm' djus tét chamète, t. enf., mon jus (de réglisse) mousse légèrement : - èrmakyî (Houdeng), variante de èrmachî ruminer et syn. de mourmachî; — lès-ètarjes dèl gayole, t. de houill., les étages de la cage; — feume (Écaussinnes), bluet; dès bleûssès feumes (Haine-St-Pierre), des bluets; - guèdine : ène grande guèdine, t. péjor., une grande femme, syn. bringue; — guilin, oiseau de maçon; — jwintî, m., enclume de couvreur; — li (lui) : in-n-ome in li-même, un homme secret, caché; - linsi, ainsi: n' vos disputèz pus linsi; — lîvrant, fournisseur (cité vo imbèrner). Dans un inventaire de ce genre, quoi qu'on fasse, il est à peu près impossible d'avoir « le dernier mot » ! [J. H.]

- **52.** Roïal (= Ch. Dausias). Vocabulaire oral montois (Ropïeur, 1940, nos 2 et 6). Suite 147 et 148 de ce vocabulaire; cf. BTop., XIII 248, XIV 401.
- 53. Sur un petit glossaire de Cerfontaine et un autre de Châtelet, voir ci-dessus nos 15 et 16.
- 54. A. VAUCHELET. Tous les Patois des Ardennes. Vieux Langages et Vieilles choses. Préface de Ch. Bruneau. (Édit. de la Soc. des Écrivains Ard., Charleville, 1940, 270 p. avec une carte et 9 illustr.). Livre bien dénommé, où l'on trouve pêle-mêle des renseignements nombreux sur les parlers divers du département français des Ardennes : patois wallon au nord, patois mélangés dans la vallée de la Meuse en amont de Revin, patois lorrains à l'est, patois champenois mourants au sud, français dialectal au centre (voir les remarques des pages 4 et 10-11, ainsi que la carte, p. 169). Y voisinent aussi, sans que rien les distingue, d'anciennes expressions (aveine des chiens, droit de formariage, etc., termes féodaux) et des vocables d'importation récente (tortillard, i n'iest [lire i n'y è] vu qu' dalle, vo dalle, etc.).

Certains mots sont mentionnés comme wallons, d'autres comme argonnais ou champenois; les indications plus précises sont fort rares, la plupart des termes n'étant nullement localisés, ce qui est regrettable, surtout pour des parlers si divergents dans leur phonétique et leur vocabulaire.

On pourrait chicaner à propos de maintes définitions : « alingé, adj. Se dit du linge qu'on possède » ; « banse, s. f. Contenu d'une banse » ; etc. On pourrait regretter l'absence de système orthographique : les articles rauf et rauve auraient dû être groupés ; de même coirer et couarer, etc. Mais on déplorera plus encore les fautes d'impression : a bûe pour abîye, amourladje pour amaurladje, tiyon pour

tiyou, etc., et les cacographies : cuguille, sicoulle, strui..., à côté des formes correctes cugnie, sicorille, strain ; dans aitche, barrière, maritchas, grosses fourmis, tch est pour ch (comparer l'article chame et la forme erronée tchame citée v° tchéière); v° perche à ligne, pesdvèdje est sans doute à lire pèche-vèdje; quant à warmage, il doit être pour warmaye; etc.

Beaucoup de mots sont suivis de l'énumération de synonymes (non localisés). Mais des renvois manquent qu'on attendrait : ainsi d'arraudi à béraudis et biraudis et réciproquement, de coisser à couacher, de mache à mauche, de rage à rètche, de rututus, routoutioux à turlututus, de scamouneau à stamonéve; on oublie maquète à cabre, à gaille, à gatte; etc. Et surtout nombre de termes, souvent intéressants, figurant dans les synonymies, ne se retrouvent pas à leur place alphabétique : citons damhièle donné vº servante; lauche (1) vº pou de bois; maf vº sina; martico « hanneton » (cf. mortico « singe ») vo escarbulot; nigau vo migeau; rouvioules vo rougettes; scaffer vo tchaqué; souinze vo récoussette; stufion vo rossillon; trottignau vo cumersiau; warabia vo noirabaud; etc., etc. On peut relever pareillement des mots figurant dans les appendices et négligés dans le vocabulaire : agauche p. 233 ; bachaude p. 235; chigé p. 233; etc.

Il va de soi qu'on fera plus d'une trouvaille dans ce répertoire : citons « arquie, n. f. Sorte de fourche pour soutenir le mousquet » (terme ancien? Cf. DL horkèye; BTop., XIV, p. 388); — « camberlots, n. m. Nom donné aux ouvriers flamands qui viennent nombreux biner et démarier les betteraves » (dérivé de Cambrai; cf. FEW, II, p. 127); — « couture, n. f. Partie d'un terroir portant la même culture; terme d'assolement :... la couture des

⁽¹⁾ A ajouter BTop., XIV, p. 399, aux représentants de *ladasca. Le mot figure dans le Dict. givetois de Waslet.

blés, la couture des avoines » (cf. BSW, 54, 248; BTop., XIV, p. 84 ss.); — « haïlli, v. Quémander les restes d'une noce »; voir aussi p. 247 (comp. liég. hèyî); — « kaper, n. m. Belge »; p. 181, ce mot figure parmi les surnoms d'origine militaire! (lire capêre, c.-à-d. compère. Voir BTop., XIV, p. 208).

Les cent dernières pages groupent des renseignements sur des objets très divers : noms des plantes et fruits ; cuisine populaire et mets ardennais; jurons, termes de mépris, d'amitié, exclamations, dictons; blasons populaires et sobriquets ; reproduction de textes anciens (on remarquera quelques inventaires du XVIIe et du XVIIIe s.); spécimens de parlers modernes (textes sans prétention, repris à des publications locales); énumération rapide de petits métiers disparus ou en train de disparaître, avec des notes plus détaillées, qui ne manquent pas d'intérêt, sur l'écorçage des chênes, l'essartage, la vannerie, le travail du chanvre et le tissage, la clouterie, la poterie, l'extraction des ardoises, la saboterie, la tenderie aux oiseaux. et à peine quelques lignes — l'agriculture. On trouve encore le rappel du nom des sorciers et êtres fantastiques. le résumé de légendes, la liste des pèlerinages, le sommairedes réjouissances et amusements (ajouter d'après la p. 106la coutume argonnaise de nover la chandelle des veillées, noyer le pihouri ; cf. EMVW, 3, p. 130), enfin l'énumération. sans détails des jeux, chants et rondes.

En somme livre copieux, renfermant des matériaux devaleur, surtout dans la dernière partie, mais qui ne pourraêtre utilisé qu'avec précaution. [E. L.]

55. J. Fr. Gessler. Proeve van een Oudhasseltsch Glossarium. (St-Quirinus-Drukkerij, Hasselt, 120 p. in-8°). — Dans cette liste de vocables extraits des archives de Hasselt, une dizaine intéresse le walloniste. Certains ont déjà été signalés par l'auteur dans les « Mélanges Haust » (voir BTop., XIV, p. 393). Il ajoute ici pasquille p. 81, vèrdin p. 107, et des exemples plus anciens de botrèsse. [E. L.]

- 56. F. Brunot. Histoire de la langue française, t. X: La langue française dans la tourmente. Première partie : Contact avec la langue populaire et la langue rurale ; in-80, VIII-580 p. (Paris, Colin, 1939). — Après la mort de l'auteur, le volume a été révisé par son successeur Ch. Bruneau, qui assurera l'achèvement de ce grand œuvre. Le lecteur trouvera ici le tableau des troubles que la Révolution causa dans la langue classique, troubles dont F. B. étudie les caractères, l'importance, les causes et la durée. Les chapitres sur le parler populaire et sur les parlers provinciaux nous intéressent particulièrement. Ils sont étoffés de listes d'expressions familières, de termes argotiques ou poissards qui abondent dans les pamphlets de l'époque, de répertoires de mots relevés dans les cahiers de doléances émanant des provinces, etc. L'auteur a patiemment dépouillé les sources les plus diverses; il en dresse un inventaire annoté qui constitue une source des plus précieuses pour l'étude du lexique français. Citons au hasard foutimasser (p. 211), galefâtre, gargatte (212), gourer (213), mettre en bringue (218, 229), danser les jolivettes, siffler la linotte (221), meix (283), etc. Quelques termes, obscurs pour l'auteur, s'expliquent par nos dialectes : nacheux (242) n'a évidemment « rien de commun avec l'anc. fr. nacheux fessu »; il signifie « dégoûté » et répond au rouchi nacsieûs (pour *naskieûs, dérivé de *nasicare, anc. fr. naschier; cf. BD, 12, 50); — putie (472) = nam. peûtéye, montois poûtée « drêche » (cf. Grandg. et Sigart); — anneau (473, n. 6) = aune (arbre). [J. H.]
- 57. Dans le Français moderne, 8e année, A. Dauzar développe ou revoit certaines notices de son Dict. étymes

(cf. BTop., XIII, p. 252-255). Citons, p. 11-12, arlequin (ajoutons que le liég. harlikin atteste, lui aussi, que le mot n'a pas disparu sur le territoire gallo-roman depuis son emprunt au germanique); — p. 14-16, bard, civière, fr. dial. bayard (cf. DL bayå 3; néerl. baaierd, beiaard); —p. 313-314, fr. du nord bove, grotte, qui serait altéré de gove, syn. régional, germ. *gaupa (+ baume), ou représenterait un type gaul. *balva (+ gove). [E. L.]

- 58. Ibid., p. 16-17, A. Dauzat ayant remarqué que l'étymologie du fr. beffroi fait difficulté pour le sens du mot en germanique et pour l'époque de l'emprunt en français, Leo Spitzer, p. 320-322, croit qu'il faut renverser l'explication et partir du français, lequel serait un postverbal de *bis-fridare > *ber-freer, parallèle à *ex-fridare, effrayer. Il faudrait au moins expliquer la finale de l'allem. ber(c)frit et de l'ital. battifredo. Le liég. moderne bèlfleûr pareillement s'écrivait encore belfreude à la fin du XVIIIe s. (cf. J. Haust, Houill. liég., s. v.). On se reportera pour bergfrit à la documentation apportée par Alb. Steeger, dans un article intitulé Ueber bäuerliche Bergfredhäuser und Spieker am Niederrhein (Rhein. Viertelsjahrblätter, 10e année, 1940, p. 120-158). [E. L.]
- 59. L. GROOTAERS. Fransch en Waalsch coquemar. (Leuv. Bijdragen, Bijblad, 31, 1939, p. 77-80). L'étymologie du fr. et w. coquemar a été indiquée par Vercoulle, Etym. Woord., 3e éd.: « le franç. coquemar vient du néerl. kookmoor ». Cette note est restée inaperçue et l'origine du mot continue à passer pour inconnue. Le sudnéerl. dit aujourd'hui moor, mais il doit avoir dit jadis kookmoor; moor = Maure; kook vient de koken (lat. coquere). L'auteur considère que le mot a passé du limbourgeois en liégeois, de là dans le w. du Brabant, ensuite en français. Il faudra rectifier les considérations phonétiques de la fin : le liég. cok'mår (-âr, -ēr) correspond trait pour trait au fr.

coquemar. Le w. du Brabant ne s'en écarte que par le dégagement, propre au namurois, d'un w après consonne labiale (cf. J. Haust, Toponyme fa, p. 126); il n'a joué aucun rôle dans la transmission au français. [E. L.]

- 60. F. De Tollenaere (Z. f. rom. Phil., 60, p. 502-506) traite indépendamment le même sujet : kookmoor, étymon de coquemar, figure dans le lexique westflamand de De Bo, déjà rapproché du mot français. L'auteur montre que le sens de ce dernier dans l'ancienne langue est bien conforme à l'usage actuel (le sens « aiguière » est erroné). Il constate aussi que le composé kookmoor n'est plus guère en usage en sud-néerlandais, tandis qu'il reste usuel en wallon et en rouchi, ainsi que dans la partie de la Rhénanie voisine du pays de Liège (le rhénan l'a emprunté au wallon). L'auteur néglige d'y ajouter le luxemb. kokmâr « Kaffeekessel », kopmâr « Flaschenkessel » (Wört. der Luxemb. Mundart, 1906). [E. L.]
- 61. L. GROOTAERS. Is het Waalsch kike van Nederlandschen oorsprong? (Leuv. Bijdr., 31, p. 81-83). - En s'appuyant sur le Rhein. Wört., vo keid : « kik, grain des céréales; fig. orgelet », l'auteur veut rectifier l'opinion de J. Haust, BTop., II, p. 292. La seule difficulté c'est que le w. kike et le rhénan kik sont séparés par une zone oriou, -oûle. D'après L. G., oriou..., se serait introduit récemment, venant probablement du sud. - Cette conclusion ne s'impose pas à l'évidence : les témoignages cités par J. Haust montrent au contraire que le sud (gaumais) n'a pas de terme pour l'orgelet, qu'oriou en plusieurs endroits est en recul et que kike, tchike, etc., est en progrès en direction de l'est. D'autre part kike est une formation d'allure enfantine destinée à gagner du terrain, mais qui semble plus récente qu'oriou, lequel apparaît très fréquemment dans les formulettes très anciennes de magie enfantine, citées par J. HAUST. [E. L.]

62. W. VON WARTBURG. Französisches Etymologisches Wörterbuch, t. II, p. 769-855 (Leipzig et Berlin, B. G. Teubner). — Cette 33e livraison, qui va de clavus à cohortīle, termine la première partie du t. II. Elle est accompagnée d'un fascicule de 26 pages, complétant l'index topographique (régions ou localités citées) et l'index bibliographique (sources dépouillées) ; le titre et la préface de ce « Halbband » paraîtront prochainement. — On ne reviendra pas ici sur la valeur du magistral « Thesaurus Galloromanicus » auquel le savant romaniste suisse a voué sa vie. Depuis 1924, nous avons fait régulièrement l'éloge des livraisons successives du FEW, si riches de faits et d'idées. Voici seulement quelques notes de lecture. clavus. Ajouter liég. clawîre, t. de bat., bord du bateau, endroit où le bord de dessus est cloué sur celui de dessous. Le liég. clâ « mesure pour la laine et le chanvre », se rattache, d'après l'auteur, à l'anc. fland. clauwiere « mesure pour la laine et les draps ». Précisons que clâ désignait une livre (de lin, chanvre, cire); cf. J. Bastin, Plantes, p. 145-146. klein. De là viendrait le gaum. clène « menu gravier ». On dit d' la klene à Tintigny, kliéne à Virton. — clericus. Ajouter le tournaisien clerchéon « rossignol de muraille », d'après le dict. ms de Bonnet (cf. BTop., XIV, p. 324). — *clēta. P. 777 a, ajouter clèyon (Forrières) « perche horizontale pour réparer les haies », (Bure) « gourdin, syn. plinkê ». D'où dinè do clèyon (Forrières) « bâtonner, rosser », sens du dérivé clègn'tè (Forrières), clègnè (Bure), clègn'lè (Awenne), cloy'nè (Laroche), sclôy'ner (Nadrin). A Royen-Famenne, clèy'nè = 1. entrelacer, syn. fèssè, trèlacè, pour faire des clôyes (claies); 2. boucher en entrelaçant : par ex., one bawète di stauve, on met deux ou trois montants et des traverses. | Pour kliyone (Bouillon) « train de bois », la graphie cliyonée, f., serait plus claire. | P. 777 b, on cite cloiere (Mons: Delm.) « lien de fagot », rouchi cloïere. N'y

a-t-il pas erreur pour le dernier mot? HÉCART lui attribue le sens de « cloche ». - L'auteur rattache au francique kletto (all. klette) le w. ard. glot « capitule de bardane », glodi « bardane ». La phonétique et la géographie s'y opposent. Comme glôdî l'indique, glôde est une simple variante de gôde, gaude : on trouve la forme gâde (littt carde) à Tenneville, Nadrin, Mabompré, etc., tout contre la région où apparaît glôde (Saint-Hubert, Libin, etc.). De même cette dernière région connaît flôwe fabula, tandis que Tenneville dit flawe, Nadrin et Mabompré fave (tât). Il vaudrait mieux aussi supprimer grète-cou, etc., qu'on présente ici comme dérivant de kletto à la suite du fr. grateron. Le type gratte-cul est, à mes yeux, une création indigène, dont l'influence naturellement a pu s'exercer sur glèton, gletteron, glatteron, glouteron, etc. — De klikk- on dérive le gaum. clike d'au « gousse d'ail ». Pour moi, le gaum. clike (clite à Rachecourt) se rattache au groupe compact et varié issu de l'a. h. all. s c e l i v a (all, schelte, schilte, néerl, schelp cosse, gousse, etc.); cf. DL hîte, et Médicinaire liégeois du XIIIe s., p. 70. Citons chipe Namur, Couvin, Ciney, Jodoigne; chipe ou chike Redu; chike Falaën : chite Denée : chite Saint-Hubert (d'où. par métathèse, fiche Porcheresse-en-Condroz). Que l'onomatopée clic ait ici joué un certain rôle, c'est possible; mais alors, on devrait reconnaître la même influence dans clike, nom chestrolais de l'orgelet, altéré du nam. kike (cf. BTop., II, 294). | Sous le même chef, l'auteur range l'expression de Dombras avwa la clik « marcher en fauchant d'une patte (d'une vache) ». Il omet le rouchi clique « douleur subite dans les reins » (HÉCART). De mon côté, j'ai relevé, dans plusieurs localités de l'ouest, [avoir ou attraper une] clike « lumbago, tour de reins, muscle forcé dans le dos » (à Chimay, Cerfontaine, Jamioulx, Gerpinnes, Jumet, Châtelet, Fleurus, Genappe, La Louvière, Soignies, Brainele-Comte; clitche à Landelies, Montignies-le-Tilleul). | Signalons encore le liég. clique, s. f., t. de bat., couverture de la barre du gouvernail avec revêtement en cuivre et inscription du nom du bateau ou de son propriétaire. — *clinicare (pencher) explique le liég. clintchî et l'ouestwallon clinkî. L'auteur se demande d'où provient s du nam. clinsî, clincî. Il y a là, en effet, un curieux problème de phonétique. Oserait-on supposer un *clinitiare, qui expliquerait à la fois le nam. clincî et le maubeugeois clincher (ap. HÉCART)? — Le néerl. klink a donné le fr. clin. t. de batellerie. A ce propos, je signale clan ou clampiau, t. de bat. à Landelies, sur la Sambre, « chacune des pièces de bois qui, placées verticalement sur les flancs du bateau. jouent le rôle de côtes ». Le diminutif clampiau indique évidemment que clan et clin se sont point apparentés; aussi, cette note tardive est destinée à compléter l'article klamp, p. 731. — L'onomatopée klink- explique quincaille, clinquant, requinquer, etc. Ajouter le liég, archaïque tot cliquant noû « tout clinquant neuf » (1631 : Quatre Dialogues, p. 30); par dissimulation, plican-now (Verviers: GRANDG., II 235). [P. 780 b, cliquaille, et p. 785 a, quincaille : cf. liég. tchîtchèye, DL; BTop., XIV, p. 403; — clicote: ajouter Jodoigne clecotes « caroncules du coq, de la poule, cf. BD 7, 103; pendants d'oreille ». — E. L.] — L'auteur fait trois articles klik-, klink-, klitch- pour des formes variées d'une même onomatopée. Sous ces trois chefs, on trouve des dérivés qu'il est parfois difficile de séparer aussi formellement. Par exemple, le susdit cliquant « clinquant »; ou encore, le w. clitche (clenche), donné sous le troisième type, p. 788. Il serait plus naturel, semble-t-il, de ne pas l'isoler de l'anc. fr. clique (loquet), p. 782; de même les dérivés cliquet = clitchèt, etc., le w. tch répondant normalement au picard k et au fr. ch (comp. vatche: vake: vache). P. 788 b, clitche, f., (Waremme) « petite bille de peu de

valeur » est rapproché du flam. klits (= onomatopée clic). D'après mon enquête, « bille de terre cuite » se dit kitche à Waremme, clitche à Momalle, Odeur. Je soupçonne dans kitche une métathèse de tchike (chique, bille), avec l'inséré dans clitche. — [klipp- (onom., peut-être germ.). On aurait pu rappeler l'article de J. Feller, BD 16, p. 68 sq., qui rattachait clipe, etc., au germ. *slimp. — E. L.]. — *clodiu. Ajouter, en w. du Centre (La Louvière, etc.), glû « glui », glouyére ou grouyére « paillasson servant d'abri ». — [Faire un article klöppel (all.) pour : Vielsalm (guerre des) klèpèl « guerre des paysans de 1798 » (Wallonia, 12, p. 10). — E. L]. - *cloppicare. Ajouter clotch'ter « boitiller » à Jalhay et à Sart-lez-Spa. — cloppus. L'auteur range ici le fr. clampin; un mot d'explication eût été nécessaire. | Ajouter gaum, glopèy « boiter » (Sainte-Marie-sur-Semois), clopè « avoir peur » (Habay). | Au w. clèper, clèp'ter, on pourrait ajouter maints dérivés : 1, « boiteux » clèpa Chevron, Lierneux; -ar Arbrefontaine, Grand-Halleux: -ant La Gleize, Rahier; -eû Harzé, Fronville...; -eûr Stavelot, Malmedy; -èrt' Faymonville, -œrt' Robertville; - 2. « boitiller » clèpoter Nadrin, Alle-sur-Semois ; clèpsôder Stavelot (Challes), -î Bovigny, Petit-Thier; clipsôder Francorchamps, La Gleize. Enfin, avec le sens de « balancer, tituber, zigzaguer, boiter », nous avons encore climbosser Érezée (BD 8, 24); climboter ou, par influence de hlintche «gauche», clindj'boter La Gleize (BD 18, 76); clęboter Sart-lez-Spa, clēboter Jalhay; comparer le gaum. clambotchi « balancer, tituber, zigzaguer ». — klotton (gaul.); p. 797 b, on range ici l'ard. kræt, f., « creux d'arbre », d'après CH. BRUNEAU, nº 1614, lequel écrit kræt et kræt. J'ai noté à Laforêt [se mettre] a kræt, à Frahan a skræt « à l'abri (de la pluie) sous un arbre ». Ne doit-on pas y voir plutôt le latin crypta? - *cludiniare ; p. 800 a, nam. clongnète : lire clougnète. clunis. Petit article d'un intérêt exceptionnel pour nous,

car on n'y cite que des représentants wallons. Partout ailleurs, le terme latin a disparu. Aussi, l'auteur estime que les mots wallons de ce type pourraient être d'origine gauloise. C'est en 1939 que j'ai découvert à Awenne : [li vatche èst] zglinéye; à Champlon-Ardenne : zglunéye « déhanchée de l'arrière-train ». Cette trouvaille, cueillie à l'improviste sur les lèvres de deux forestiers et communiquée aussitôt à l'auteur du FEW, restera dans mon souvenir l'une des plus agréables surprises de ma carrière d'explorateur. — knikker. [Autre emprunt : Jalhay clik@r; Sart-lez-Spa criker « petite bille »; Verviers (ap. Lobet) krikeul « chique, globule de grès cuit ». — E. L.] Ajouter que le nam. kinike se dit ordt de petits fruits mal venus, de pommes de terre trop petites; à Denée tchinike par influence de tchinis' (saleté) ». — knödel. Ajouter gaum. clindèle, à Sainte-Marie-sur-Semois; syn. couye-du-suisse. - *coactiare explique correctement le liég. cwacî (piler, écraser, etc.). Mais la graphie kwasi (blesser), donnée pour Nivelles (ou Wavre? sans doute d'après ALF, p. 199), doit être inexacte. J'ai relevé cwachí à Nivelles, Genappe, Tourinnes-la-Grosse, Viesville, Jumet, etc., cochí à Soignies, Braine-le-Comte, Gottignies, Ittre, La Louvière, Wodecq, etc. (= blesser, au propre et au figuré). Ce groupe, comme le disaient mes Etym. w. et fr., p. 65, me paraît répondre à *quassiare. L'auteur admet d'ailleurs l'influence partielle de ce dernier type et celle aussi de *coctiare (p. 832). - *coacticare. p. 807 b. On place ici ascwâtcher (écraser) de Faymonville, où « cacher » se dit catcher : les deux formes ne sont guère conciliables. Cet ascwâtcher signifie « écrabouiller » plutôt que « écraser »; J. Bastin le mettait en rapport avec cwâtche, s. f. (gros crachat), qui est sans doute d'origine onomatopéique (comp. DL âtch, bâtch, tâtch, clatch, flatch, flatchâr). Noter que ascwâtcher est isolé; dans le voisinage immédiat, on connaît

seulement språtcher, språtch'ler. On ne peut en rapprocher cwâtch'lî Ville-du-Bois (Vielsalm), hwâtch'ler La Gleize (BD 18, 94) « couper profondément », sur l'origine duquel cf. BTop., VIII 458. | Nous pourrions ajouter, au sens de « homme secret, qui ne se livre pas » : catchotî Ciney, -tâ gaumais; cachîr Libin, cachēr Saint-Hubert, Wellin, Custinne, etc.; et l'adjectif [un homme] catchète Hompré, [il est] catchète Awenne. — *coactîre. A côté du liég. cwate, -ê (cf. DL), il faudrait mentionner ce qui est dit BTop., IX, 66, du « gîte (du lièvre) »: cwate, f., Tihange-lez-Huy, Nandrin, Tavier, Ciney, Roy, etc., cwète Namur, Fleurus, Denée, Gimnée, etc., d'où le v. si rècwèter « se blottir » (cf. PIRSOUL, rècwèter). | A côté du montois scwater (écraser), noter scater à Ellezelles, Wodecq. — coagulare; p. 817 b, le fr. calebotin = gaumais calbote (Habay) « coffin du faucheur » (cf. DL calbote). — coccum; p. 822 a : le montois cocoche « blessure insignifiante », t. enf., dérive de cocher, -i (blesser), p. 805; comp. le liég. té boûboûle, t. enf., se brûler. P. 822 b, noter que le w. coche « établi de sabotier » était expliqué différemment dans Nos Dialectes, nº 1, p. 135. P. 824 b, supprimer le w. cokète «espèce de pomme de terre », qui est emprunté du fr. « coquette ». — coctio (revendeur). Noter le fém. cossone (La Louvière, Braine-le-Comte, Gottignies) « marchande d'œufs et de volaille en gros ». Ajouter que le liég. gosson (blatier) a donné, à Bergilers, le v. gôs'ner « chipoter » (DL). Il a passé en luxembourgeois : kossong, marchand ambulant (cf. Wört. der lux. Mundart, 1906); et en flamand : « gosson, charretier qui amène chaque jour la chaux de Namur à Tirlemont » (cf. Schuer-MANS, II 104, qui tire ce mot du fr. garçon!). — cohors; p. 850 a, supprimer le poitevin couréyé « nettoyer le blé... », qui n'a rien de commun avec cour(t); c'est l'anc. fr. conreer; cf. Vauchelet, Tous les patois des Ardennes, vo conrer. P. 854 b, au lieu de citer deux fois le liég. cotièdie, il vau-

drait mieux ne pas omettre le composé se d'cotier « se dépêcher », à Faymonville ; cf. Étym. w. et fr., p. 52, et aussi la note d'E. Legros dans Mélanges J. Haust, p. 264, n. 2. [J. H.]

Index des noms d'auteurs.

Les chiffres renvoient aux paragraphes.

Hasselrot B., 43.

Bal Willy, 46. Balle Arthur, 15. Barczi G., 11. Blockmans Fr., 8. Bruneau Charles, 54, 56. Brunot Ferdinand, 56. Carnoy Albert, 32, 41. Closset Joseph, 2. Dausias Charles, 52. Dauzat Albert, 57, 58. Delbouille Maurice, 19. Deltenre Léonce, 39. Delzenne André, 14. Deprêtre Flori, 51. Derivière R., 31. Detaille Émile, 27. De Tollenaere F., 60. De Vries Jan, 43. de Warsage R., 27. Dewolfs Ed., 40. Dupire Noël, 5. Fairon Émile, 6. Feller Jules, 2. Fouss E. P., 29. Frère Max-André, 17. Gamillscheg E., 44, 45. Gessler J., 55. Gorlia J., 35. Grootaers L., 59, 61. Halkin Léon, 10.

Haust Jean, 1, 3, 13, 32, 36, 47. Kaspers W., 45. Lebel Paul, 43. Lecomte Louis, 16. Legros Élisée, 1. Lejeune Jean, 27. Lejeune Rita, 12. Lindemans Jan, 34. Losseau Léon, 35. Louant Armand, 35. Maréchal Lucien, 23. Marinus Albert, 28. Meunier Joseph, 26. Mörgeli Werner, 50. Nopère Raoul, 51. Petri Fr., 43, 44. Piron Maurice, 1, 20, 21, 24, 37, 44. Plumet J., 35. Poncelet Édouard, 6, 7, 9, 38. Remacle Louis, 1. Renard Edgard, 33. Richter Élise, 11. Roland Joseph, 27, 35. Rolland P., 35. Schnetz J., 45. Sneyders de Vogel K., 4. Spitzer Léo, 58. Steeger Albert, 58.

Tagliavani Carlo, 11.
Valkhoff M., 11.
Vandereuse Jules, 22, 27.
Van Haudenard M., 35.
Vauchelet A., 54.
Verdeyen René, 5bis.

Verstegen P. V., 48, 49. Vierset Auguste, 24. Vincent Auguste, 31, 42. von Wartburg W., 62. Wartique Edmond, 18. Weyh Maria, 30.

Table des matières.

											Page
Bibliographie											229
Textes anciens. Documents.	É	tuc	les	Ċ	liv	er	ses				230
Littérature dialectale							2				246
Histoire littéraire. Critique.											248
Ethnographie. Folklore											
Toponymie											
Anthroponymie											263
Dialectologie. Géographie lir	ngu	uist	iqu	10							264
Lexicologie. Étymologie											265
Index des noms d'auteurs.											